EGLISE PROTESTANTE
UNIE DE FRANCE
communion luthérienne et réformée

Premier synode national

8 - 12 mai 2013
Lyon

Cahier post-synodal

RECAPITULATIF DES DECISIONS (majorité : 52 voix)

(L : luthérien ; R : réformé)

D.1 Bureau du synode
Modérateur : Gilles Pivot (R)
Vice-Modérateurs : Marie Allevard (R) et Pascal Hubscher (L)
Questeurs et Secrétaires de séance
D.2 Emploi du temps *(85 voix pour ; 1 contre)*
D.3 Complément pour la Commission des affaires générales : Jean-Luc Aeschman (L) *(par acclamation)*
D.4 Synchronisation de la désignation de la délégation à l'assemblée générale de la FPF, avec le calendrier électif de l'Eglise protestante unie de France *(89 voix pour ; 0 contre)*
D.5 Dispositif relatif à la communication *(82 voix pour ; 4 contre)*
D.6 Dispositions relatives aux enseignants de l'IPT et au pourvoi des postes *(93 voix pour ; 0 contre)*
D.7 Postes *(90 voix pour ; 0 contre)*
D.8 Mouvement des ministres réformés *(95 voix pour ; 0 contre)*
D.9 Procédure concernant les sanctions disciplinaires *(82 voix pour ; 0 contre)*
D.10 Approbation des comptes annuels intégrés-compte de résultat 2012 et du bilan au 31 décembre 2012- et des actes de gestion financière et d'administration légale des biens *(90 voix pour ; 0 contre)*
D.11 Affectation du résultat 2012 de l'Union nationale -Titre A, fonds spécifiques et produits financiers – *(90 voix pour ; 0 contre)*
L1 Comptes 2012 de l'Union générale des AC de l'EELF
L2 Bourses des étudiants en théologie (19 voix pour ; 0 contre)
L3 Conférences internationales (19 pour ; 0 contre)
L4 Imputation du déficit sur le Fonds de réserve (19 voix pour ; 0 contre)
L5 Affectation des provisions de l'Union générale des AC de l'EELF (19 voix pour ; 0 contre)
D.12 Election des titulaires pour le conseil national
D.13 Election des titulaires pour la commission des ministères:
D.14 Election des titulaires pour la commission des affaires générales
D.15 Budget Titre A en 2013 (90 voix pour ; 0 contre)
D.16 Traitement des ministres pour l'année 2013 (95 voix pour ; 1 contre)
D.17 Traitement des ministres pour l'année 2014 (90 voix pour ; 1 contre)
D.18 Contributions des régions et inspections au Tire A 2014 (88 voix pour ; 0 contre)
D.19 Etudiants IPT (94 pour ; 0 contre)
D.20 Véhicules de l'Eglise : règlement cadre (66 voix pour ; 9 contre)
D.21 Consistoires : création d'un titre E (86 voix pour ; 5 contre)
D.22 Election des titulaires pour les coordinations
D.23 Election des titulaires pour la commission d'Appel
D.24 Election des suppléants pour le conseil national
D.25 Election des suppléants pour la commission des affaires générales
D.26 Election des suppléants pour les coordinations
D.27 Election des suppléants pour la commission d'Appel
D.28 Election des suppléants pour la commission des ministères
D.29 Associations cultuelles, attribution de la voix délibérative dans les synodes régionaux *(84 voix pour ; 0 contre)*
D.30 Associations cultuelles, regroupements, dissolutions *(86 voix pour ; 0 contre)*
D.31 Liturgie de reconnaissance pour les ministres et ministères *(88 voix pour ; 0 contre)*
D.32 Vœu sur les questions touchant à l'écologie *(59 voix pour ; 5 contre)*
D.33 Vœu sur le discernement et l'accompagnement des ministères non pastoraux *(81 voix pour ; 2 contre)*
D.34 Vœu concernant le transhumanisme *(57 voix pour ; 3 contre)*
D.35 Modification de la carte des régions réformées *(87 voix pour ; 1 contre)*
D.36 Modérateur du synode national 2014 à Avignon : Agnès von Kirchbach (R)
D.37 A propos de la fin de la vie humaine *(91 voix pour, 1 contre)*
D.38 Message aux Eglises locales *(78 voix pour ; 0 contre)*

DECISIONS RELATIVES AU RAPPORT DU CONSEIL NATIONAL ET A SES ANNEXES

D.4 – Synchronisation de la désignation de la délégation à l'assemblée générale de la Fédération protestante de France, avec le calendrier électif de l'Eglise protestante unie de France

Vu la Constitution de l'Eglise protestante unie de France, notamment ses articles 11 (§2) et 12 (§5),
Vu les statuts de la Fédération protestante de France, notamment son article 11,

Le synode national de l'Eglise protestante unie de France, réuni à Lyon du 8 au 123 mai 2013, décide qu'à titre exceptionnel les membres titulaires de la délégation de l'Eglise protestante unie de France à l'assemblée générale de la Fédération protestante de France seront désignés par le synode national de 2014 pour un mandat de trois ans seulement (2014-2017), afin que la délégation puisse être dorénavant renouvelée en même temps que le conseil national et les autres ministères collégiaux nationaux.

(89 voix pour ; 0 contre)

D.5 – Dispositif relatif à la communication

Vu le rapport du conseil national et son introduction, au synode national d'Orléans (2011) ;
Vu le message des présidents du conseil exécutif et du conseil national, le rapport du conseil national, son introduction, son annexe 5 et la décision afférente, au synode national-général de Belfort (2012) ;
Vu le rapport du conseil national et son annexe 4,
Le synode national de l'Eglise protestante unie de France, réuni à Lyon du 8 au 12 mai 2013,
Approuve les finalités, les missions et les activités relatives au dispositif relatif à la communication telles qu'elles sont décrites dans l'annexe 4 du rapport du conseil national.

(82 voix pour ; 4 contre)

D.6 – Dispositions relatives aux enseignants de l'Institut protestant de théologie et au pourvoi des postes

Vu la Constitution de l'Eglise protestante unie de France, notamment son article 21 (§11),
Sur proposition des comités directeurs,
Le synode national de l'Eglise protestante unie de France, réuni à Lyon du 8 au 12 mai 2013,
Approuve les « Dispositions relatives aux enseignants de l'IPT (Facultés libres de Montpellier et de Paris) et au pourvoi des postes » telles qu'elles lui sont soumises.

(93 voix pour ; 0 contre)

D.7 - Postes

Vu la Constitution de l'Eglise protestante unie de France, notamment son article 24 (§1) et son règlement d'application,
Vu l'avis de la Commission des Affaires générales,
Le Synode national de l'Eglise protestante unie de France, réuni à Lyon du 8 au 12 mai 2013, confirme la suppression des postes suivants :

- Secrétaire national de la Coordination interrégionale pour l'évangélisation (Union nationale)
- Aumônerie régionale des prisons (PACCA)
- Chanteur évangéliste (CAR)
- Tous les postes et les charges d'aumônerie de CLR :

CONSISTOIRE AUDE et P.O.
1. CARCASSONNE - (A.C. Carcassonne)
2. NARBONNE - (A.C. Narbonne)
3. PYRENEES-ORIENTALES-PERPIGNAN-COLLIOURE - (A.C. Perpignan, A.C. Collioure)

CONSISTOIRE de l'HERAULT
1. BEZIERS-(A.C. Béziers)
2. CENTRE HERAULT MER - (A.C. Sète et Bassin de Thau)
3. CENTRE HERAULT MONTAGNE - (A.C. Nord-Hérault, A.C. Faugères)
4. CENTRE HERAULT PLAINE - (A.C. Pignan-Cournonterral, A.C. Montagnac-Saint Pargoire)
5. MONTPELLIER 1-LA PAILLADE- (A.C. Montpellier)
6. MONTPELLIER 2-Saint PAUL
7. MONTPELLIER 3-BRUEYS
8. MONTPELLIER 4-MAGUELONE
9. MONTPELLIER 5-GARRIGUES

CONSISTOIRE CAUSSES-AIGOUAL
1. MILLAU / MEYRUEIS / PAYS - SAINT AFFRICAIN 1 - (A.C. Pays Saint Affricain - A.C. Meyrueis)
2. MILLAU / MEYRUEIS / PAYS - SAINT AFFRICAIN 2 - (A.C. Millau)
3. SUD-AIGOUAL I (EGLISE DU VIGANAIS) - (A.C. du Viganais, A.C. Aumessas, A.C. Aulas-Bréau-Arphy)
4. SUD AIGOUALIII - (A.C. Valleraugue-Ardailles-Taleyrac)

CONSISTOIRE de MONTAGNE des CEVENNES
1. VALLEE FRANÇAISE, VAL DE LASALLE I - (A.C. Ste Croix Vallée Frse, A.C. St Germain de Calberte, A.C. de St André de Lancize)
2. STJEAN DU GARD- MIALET- (A.C. St Jean-Du-Gard, A.C. Mialet-Corbes)
3. VALLEE BORGNE (FEDERATION ERF-EPRE) - (A.C. St André de Valborgne) - (2 A.C. EPRE Saumane-L'Estréchure, Les Plantiers)
4. VALLEE FRANÇAISE, VAL DE LASALLE II - (A.C. Val de Salendrinque)
5. VALLEE LONGUE MIMENTE - (A.C. Le Collet de Dèze, A.C. St Privât De Vallongue)
6. MONT LOZERE (EST) - (A.C. Génolhac, A.C. Vialas, A.C. Le Pont de Montvert)
7. CEVENNES et CAUSSES - (A.C. Mende, A.C. Florac, A.C. Vebron-Rousses)

CONSISTOIRE de PIEMONT des CEVENNES
1. 2. 3. BASSIN ALESIEN SUD (A.C. Bassin Alésien Sud)
4. CEZE-AUZONNET- (A.C. Bessèges, A.C. Les Mages, A.C. St Ambroix)
5. GARDON-VIDOURLE I - (A.C. St Hippolyte du Fort, A.C. Cros, A.C. Monoblet)
6. GARDON-VIDOURLE II - (A.C. Le Coutach)
7. GARDON-VIDOURLE III - (A.C. Lezan-Canaules, A.C. Lédignan-Ribaute Les Tavernes)
8. GARDON-VIDOURLE IV - (A.C. Durfort, A.C. de La Vallée de L'Ourne)

CONSISTOIRE GARDON-RHONE
1. BAGNOLS-PONT-BOURG - (A.C. Bagnols/Pont/Bourg)
2. BEAUCAIRE-TARASCON - (A.C. Beaucaire-Tarascon)
3. GARDONNENQUE I - (A.C. Brignon, A.C. Saint Maurice de Cazevieille)
4. GARDONNENQUE II- (A.C. Saint Chaptes)
5. GARDONNENQUE III - (A.C. Saint Génies de Malgoires - Gajan)
6. UZEGE I - (A.C. Uzès)
7. UZEGE II - (A.C. Uzes, AC de Lussan, A.C. de Blauzac, A.C. de Saint Quentin la Poterie)

CONSISTOIRE de NIMES (A.C. de Nîmes)
1. NIMES (oratoire)
2. NIMES (Petit Temple)
3. NIMES (N. Ouest)
4. NIMES (N. Centre-Ville)

5. NIMES (N. Fraternité)
6. NIMES (N. Sud)
7. NIMES (N. Maison du Protestantisme)
8. NIMES (N. Centre-Ville)

CONSISTOIRE VAUNAGE-VISTRENQUE

1. BASSE VAUNAGE I - (A.C. Aiguës Vives, A.C. Mus, A.C. Codognan, A.C. Gallargues Le Montueux)
2. BASSE VAUNAGE II - (A.C. Vergèze, A.C. Garrigues-Vistrenque)
3 COST1ERES 1 - (A.C. Vauvert, A.C. St Gilles)
4. COSTIERES II - (A.C. Générac-Aubord, A.C. Beauvoisin)
5. VIDOURLE I- (A.C. Lunel)
6. VIDOURLE II - (A.C. Saint Laurent d'Aigouze, A.C. Le Cailar)
7. VIDOURLE III - (A.C. Aimargues, A.C. Marsillargues)
8. SOMMIERES ET VILLAGES - (A.C. Sommieres, A.C. Junas-Aujargues-Souvignargues, A.C. Cannes et Clairan, A.C. Combas)
9. VAUNAGE OUEST- (A.C. Calvisson, A.C. Aubais, A.C. Congénies, A.C. Nages et Solorgues)
10. VAUNAGE EST- (A.C. Clarensac-St Corne, A.C. Caveirac-Langlade-Saint Dionisy)

POSTES REGIONAUX : 1 A.C. (AcRéMin-CLR)

1. PRESIDENCE DU CONSEIL REGIONAL
2. ANIMATEUR COMMUNICATION RADIO
3. INFORMATEUR-REDACTEUR JOURNAL LE CEP
4. ANIMATEUR REGIONAL JEUNESSE
5. ITINERANCE-ACCOMPAGNEMENT-EVANGELISAT10N

CHARGES D'AUMÔNERIE HOSPITALIERE

1AUMONERIE DES HOPITAUX ET CLINIQUES DE MONTPELLIER - (A.C. Montpellier)
2. AUMONERIE DE L'HOPITAL ET CLINIQUES DE NIMES - (A.C. de Nîmes)
3. AUMONERIE DE L'HOPITAL ET CLINIQUES DE NIMES- (A.C. de Nîmes)
4. AUMONERIE DE L'HOPITAL ET CLINIQUES D'ALES - (A.C. du Bassin Alésien Sud)
5. AUMONERIE DES CLINIQUES D'ALES - (A.C. du Bassin Alésien Sud)

Confirme la création des postes suivants :

CONSISTOIRE AUDE et PYRENEES ORIENTALES

1. POSTE DE L'AUDE *ENSEMBLE DE L'AUD*E
(A.C. EPU de Carcassonne) (A.C. EPU de Narbonne)

2. PYRENEES-ORIENTALES-PERPIGNAN-COLLIOURE
(A.C. ER de Perpignan et des Pyrénées Orientales membre de l'EPUdF)
(A.C. ER de Collioure membre de l'EPUdF)

CONSISTOIRE de l'HERAULT

1. BEZIERS (A.C. EPU de Béziers)
2. SETE et BASSIN de THAU (A.C. EPU de Sète et Bassin de Thau)

ENSEMBLE DE CENTRE HERAULT

3. CENTRE HERAULT
(A.C. EPU de Nord-Hérault, A.C. EPU de Faugères, A.C. EPU de Montagnac-St Pargoire)

MONTPELLIER (A.C. EPU de Montpellier et Agglomération et A.C. EPU de Pignan-Cournonterral
4. MONTPELLIER SECTEUR OUEST
5. MONTPELLIER SECTEUR MER ET VIGNES

6. MONTPELLIER SECTEUR CENTRE VILLE I
7. MONTPELLIER SECTEUR GARRIGUES
8. MONTPELLIER SECTEUR CENTRE VILLE II

CONSISTOIRE CAUSSES-AIGOUAL

1. POSTE DES CAUSSES
(A.C. EPU Millau, A.C. EPU Pays St Affricain, A.C. EPU Meyrueis)

ENSEMBLE DES CEVENNES VIGANAISES

2. POSTE DES CEVENNES VIGANAISES
(A.C. EPU du Viganais, A.C. EPU d'Aumessas-St Jean du Bruel, A.C. EPU de Aulas-Bréau-Arphy

3. POSTE DE VALLERAUGUE-ARDAILLERS-TALEYRAC
(A.C. EPU de Valleraugue-Ardaillers-Taleyrac)

CONSISTOIRE de MONTAGNE des CEVENNES

1-2-3 POSTES «VALLEES CEVENOLES» ***ENSEMBLE FEDERATIF DES VALLEES CEVENOLES***
(A.C. EPU des Hautes Vallées Cévenoles, A.C. EPU de St André de Lancize,
A.C. EPU de St Germain de Calberte, A.C. ER de St Jean-du-Gard membre de l'EPUdF
,A.C. ER de Mialet-Corbes membre de l'EPUdF, A.C. EPU de St André de Valborgne-Le Pompidou, Bassurels, AC. EPU du Val de Salendrinque) (A.C. EPREFSaumane-L'Estréchure, A.C. Les Plantiers)

4. POSTE « ENTRE SCHISTE et GRANIT » ***ENSEMBLE NORD***
(A.C. EPU du Collet de Dèze, A.C. EPU de Génolhac, A.C. EPU de Vialas, A.C. EPU de Pont de Montvert)

5. POSTE « CEVENNES et CAUSSES » ***ENSEMBLE NORD***
(A.C. ER de Mende membre de l'EPUdF, A.C. EPU de Florac, A.C. EPU de Vebron-Rousses, A.C. EPU de St Privât de Vallongue)

CONSISTOIRE de PIEMONT DES CEVENNES

1-2-3 POSTES « CEZE ET GARDON » ***ENSEMBLE ENTRE CEZE ET GARDON***
(A.C. EPU du Bassin Alésien, A.C. EPU Cèze-Auzonnet-Bessèges,
A.C. EPU Cèze-Auzonnet-Les Mages, A.C. EPU Cèze-Auzonnet-St Ambroix)

4-5-6 POSTES « GARDON ET VIDOURLE » ***ENSEMBLE ENTRE GARDON ET VIDOURLE***
(A.C. EPU du Haut Vidourle, A.C. EPU de Cros-Bourras, A.C. EPU de Monoblet, C. EPU du Coutach, A.C. EPU de Lezan-Canaules, A.C. EPU de Lédignan-Ribaute les Tavernes A.C. EPU de Durfort, A.C. EPU de la Vallée de l'Ourne)

CONSISTOIRE GARDON-RHÔNE

1. POSTE DE BAGNOLS-PONT-BOURG
(A.C. EPU de Bagnols/Cèze-Pont St Esprit-Bourg St Andéol)

2. POSTE DE BEAUCAIRE-TARASCON
(A.C. EPU de Beaucaire-Tarascon)

3. 4. GARDONNENQUE POSTE 1 - POSTE 2 ***ENSEMBLE DE GARDONNENQUE***
(A.C. EPU de Brignon, A.C. EPU de Saint Maurice de Cazevieille, A.C. EPU de Saint Chaptes, A.C. EPU de Saint Génies de Malgoires-Gajan)

5 . POSTE DE L'UZEGE
(A.C. EPU de l'Uzège, A.C. EPU de Blauzac, A.C. EPU de Lussan, A.C. EPU de St Quentin la Poterie)

CONSISTOIRE de NÎMES – (A.C de Nîmes)

1. 2. NÎMES ORATOIRE - PETIT TEMPLE POSTE 1 et POSTE 2
3. 4. NÎMES SUD-OUEST POSTE 1 et POSTE 2
5. POSTE NÎMES-FRATERNITÉ
6. POSTE NÎMES GRAND TEMPLE

CONSISTOIRE VAUNAGE-VISTRINQUE

1.2. POSTES « SOMMIÉROIS-VAUNAGE » ***ENSEMBLE DE SOMMIÉROIS-VAUNAGE***
(A.C. EPU de Clarensac-St Corne, A.C. EPU de Caveirac-Langlade-St Dionisy, A.C. EPU de Sommières et villages, AC ER de Cannes membre de l'EPUdF, A.C. ER de Combas membre de l'EPUdF, A.C. EPU de Junas-Aujargues-Souvignargues, A.C. EPU de Aubais, A.C. ER Evangélique de Calvisson-Nages et Solorgues-Boissières membre de l'EPUdF, A.C. EPU de Congénies, A.C. ER de Nages et Solorgues membre de l'EPUdF)

3. 4. POSTES « TERRES DU MILIEU » ***ENSEMBLE DES TERRES DU MILIEU***
(A.C. EPU Codognan-Mus, A.C. EPU Mus- Codognan, A.C. EPU Aiguës Vives, A.C. EPU Gallargues Le Montueux,, A.C. EPU de Garrigues-Vistrenque, A.C. EPU de Vergèze, A.C. EPU du Lunellois)

5. 6. 7. POSTES « COSTIÈRES ET VIDOURLE » ***ENSEMBLE COSTIÈRES ET VIDOURLE***
(A.C. EPU de Vauvert, A.C. EPU de St Gilles, A.C. ER de Beauvoisin membre de l'EPUdF, A.C. EPU de Générac-Aubord, A.C. EPU de Saint Laurent d'Aigouze-Aigues-Mortes-Le Grau du Roi- La Grande Motte, A.C. EPU de Le Cailar, A.C. EPU de Marsillargues, A.C. EPU de Aimargues)

POSTES REGIONAUX

(A.C. Régionale de l'Eglise protestante unie en Cévennes-Languedoc-Roussillon)
1. PRESIDENCE DU CONSEIL REGIONAL
2. ANIMATEUR COMMUNICATION RADIO
3. INFORMATEUR-REDACTEUR JOURNAL LE CEP
4. ANIMATEUR REGIONAL JEUNESSE
5. ITINERANCE-ACCOMPAGNEMENT-EVANGELISATION

CHARGES D'AUMÔNERIE HOSPITALIERE

1. CHARGE D'AUMONERIE DES HOPITAUX DE **MONTPELLIER**
(A.C. EPU de Montpellier Agglomération)
2. CHARGE D'AUMONERIE DE L'HOPITAL DE **NIMES**
(A.C. EPU de Nîmes)
3. CHARGE D'AUMONERIE DE L'HOPITAL DE **NIMES**
(A.C. EPU de Nîmes)
4. CHARGE D'AUMONERIE DES MAISONS DE RETRAITE DE **NIMES**
(A.C. EPU de Nîmes)
5. CHARGE D'AUMONERIE DE LA MAISON DE SANTE PROTESTANTE ET DE LA CLINIQUE BONNEFON A **ALES**
(A.C. EPU du Bassin Alésien)

6. CHARGE D'AUMONERIE DE L'HOPITAL A **ALES**
(A.C. EPU du Bassin Alésien)
7. CHARGE D'AUMONERIE DES HOPITAUX **D'UZES**
(ACR-EPU-CLR-Conseil ecclésial du Consistoire Gardon-Rhône)

(90 voix pour ; 0 contre)

Le Synode national est par ailleurs informé de la création de quatre postes temporaires (pour une période de deux ans) :
PACCA
- Témoignage et formation
- Rédacteur en chef du journal régional

Région parisienne
- 2eme poste pour l'Eglise protestante unie du Marais

Union nationale (en application de la décision 5 du Synode concernant la Communication)
- Secrétaire national chargé de la communication

D.8 – Mouvement des ministres ERF

A - RÔLE

I. INSCRIPTION

- 1ère inscription

Article 23 § 2 - 1°

COLOMBIER Dominique ***(aumônier des hôpitaux)***	*01.07.2012*
DENNIS Bruce ***(pasteur)***	*01.07.2012*
GIRARDEY Hugues ***(pasteur)***	*01.07.2012*
GRAND D'ESNON Philippe ***(pasteur)***	*01.07.2012*
LEVEILLE BELUTAUD Eléonore ***(pasteur)***	*01.07.2012*
LIBERMAN Nina ***(pasteur)***	*01.07.2012*
MERCURIO Stéphano ***(pasteur)***	*01.07.2012*
PERRIN WILLM Geoffroy ***(pasteur)***	*01.07.2012*
RAZAFIMAHEFA Edmond ***(pasteur)***	*01.07.2012*
SCHVARTZ Magalie ***(pasteur)***	*01.07.2012*
SEITZ Lilian ***(pasteur)***	*01.07.2012*
TONJE Juliette ***(pasteur)***	*01.07.2012*
URBAN Christine ***(pasteur)***	*01.07.2012*

Article 23 § 2 – 2°

- Ajout d'une nouvelle fonction

Article 23 § 8 – 2° - 3

CREMER Jean-Luc ***(Animateur jeunesse)***	01.07.2012
JACON Christophe ***(Informateur régional)***	01.07.2012
LAIPE Roland ***(Aumônier des hôpitaux)***	01.07.2012

- Mis à disposition

RA § 2° de l'art. 23

JOSSE Catherine ***(Mise à disposition de la Mission populaire)*** 01.09.2012

- Reprise de ministère

Article 23 § 5

PETIT Didier ***(pasteur)*** 01.07.2012
SHEBECK Robert ***(pasteur)*** 01.07.2012

II. MAINTIEN
Envoyés

COTTIN Jérôme ***(Faculté de Strasbourg)***	*du 01.07.2012 au 30.06.2015*
DEMANGE Eric ***(EELF Montbéliard)***	*du 01.07.2012 au 30.06.2015*
GALTIER Christian ***(Fondation John Bost)***	*du 01.07.2012 au 30.06.2015*
GENEVAZ Christophe ***(Aumônerie aux armées)***	*du 01.07.2012 au 30.06.2015*
GRELLIER Isabelle ***(Faculté de Strasbourg)***	*du 01.07.2012 au 30.06.2015*
JORNOD Michel ***(Maison de retraite du Creusot)***	*du 01.07.2012 au 30.06.2015*
JOUVE Evelyne ***(Fondation John Bost)***	*du 01.07.2012 au 30.06.2015*
LIENHARDT Fritz ***(Enseignant en Allemagne)***	*du 01.07.2012 au 30.06.2015*
MACKAIN David ***(Aumônerie aux armées)***	*du 01.07.2012 au 30.06.2015*
PAYOT Cyrille ***(Eglise de Washington USA)***	*du 01.07.2012 au 30.06.2015*
POPP Rüdiger ***(UEPAL – Strasbourg – Temple neuf)***	*du 01.07.2012 au 30.06.2015*
POUJOULET Françoise ***(Cimade)***	*du 01.07.2012 au 30.06.2015*
ROBERT Jean-Christophe ***(Eglise française de Stockholm)***	*du 01.07.2012 au 30.06.2015*
SCHAEFER GUIGNIER Otto ***(FEPS)***	*du 01.07.2012 au 30.06.2015*
SCHLUCHTER Armand ***(UEPAL)***	*du 01.07.2012 au 30.06.2015*
TARTAR FOUCHIER Laurence ***(Canton de Berne)***	*du 01.07.2012 au 30.06.2015*
TRUNCK Pascal ***(aumônerie aux armées)***	*du 01.07.2012 au 30.06.2015*

Congés

BONNET Francine ***(convenances personnelles)***	*du 01.07.2012 au 30.11.2012*
BULANGALIRE Majagira ***(convenances personnelles)***	*du 01.04.2012 au 30.06.2013*
CAUX Bernard ***(congé pour invalidité)***	*du 01.07.2013 au 30.06.2013*
CORE Delphine ***(convenances personnelles)***	*du 01.07.2012 au 30.06.2013*
CORREIA Emmanuel ***(convenances personnelles)***	*du 01.07.2012 au 30.06.2013*
COYAULT Bernard ***(Congé pour études)***	*du 01.07.2012 au 30.06.2013*
DENTAN VERSEILS Anne-Sophie ***(convenances personnelles)***	*du 01.07.2012 au 30.06.2013*
DUMAS LAIROLLE Aurélie ***(congé parental)***	*du 01.02.2012 au 30.06.2012*
DUMAS LAIROLLE Aurélie ***(convenances personnelles)***	*du 01.07.2012 au 30.06.2013*
FACCHIN David ***(convenances personnelles)***	*du 01.07.2012 au 30.06.2013*
FAUCHE Marie-Claude ***(Congé pour invalidité)***	*du 01.07.2012 au 30.06.2013*
LUSETTI Florence ***(convenances personnelles)***	*du 01.07.2012 au 30.06.2013*
MARTIN Pascale ***(convenances personnelles)***	*du 01.07.2012 au 30.06.2013*
MIZZI Michel ***(convenances personnelles)***	*du 01.07.2012 au 30.06.2013*
MOKRI Zohra ***(convenances personnelles)***	*du 01.07.2012 au 30.06.2013*
MOURIER Emmanuel ***(convenances personnelles)***	*du 01.07.2012 au 30.06.2013*

MOUYON Emmanuelle ***(convenances personnelles)***	*du 01.07.2012 au 30.06.2013*
MULLER Régina ***(convenances personnelles)***	*du 01.07.2012 au 30.06.2013*
PAQUEREAU Nathalie ***(convenances personnelles)***	*du 01.07.2012 au 30.06.2013*
PRIETO Christine ***(convenances personnelles)***	*du 01.07.2012 au 30.06.2013*
ROEHRICH Georgia ***(convenances personnelles)***	*du 01.07.2012 au 30.06.2013*
ROHMER Céline ***(convenances personnelles)***	*du 01.07.2012 au 30.06.2013*
SINGER Iris ***(convenances personnelles)***	*du 01.07.2012 au 30.06.2013*
VERGNIOL Bertrand ***(convenances personnelles)***	*du 01.07.2012 au 30.06.2013*

III. DEPART

BAUD Nicolas ***(était à Crest - CAR) FO.SO.REC***	30.09.2012
MULLER Marc ***(était à Montargis, retour dans l'UEPAL)***	30.06.2012

IV. DECES EN ACTIVITE

DESTIN Didier ***(était à Présence réformée Nord Normandie)***	04.09.2012

9- ***MOUVEMENT***

I. NOMINATION

A - Titulaires

APPEL Christian **à Mantes (RP)** venant de Bayonne	01.07.2012
AZEMARD Thierry **à Beaumont les Valence (CAR)** Mazamet & Alentours II	01.07.2012
BARBERY Christian **à Grasse (PACCA)** venant de Paris Auteuil	01.07.2012
BERLOT Laurence **à Lagny – Chelles II (RP)** venant de Beauvais	01.07.2012
CARRIERE SEYBOLDT Emmanuelle **à Lourmarin (PACCA)** venant de Chargée de mission du CN	01.07.2012
CHONG Patrick **à Vincennes (RP)** venant de Lagny-Chelles	01.07.2012
COLOMBIER Dominique **à Aumônier ministériel CHU I (O)** titularisation sur place	01.07.2012
DENNIS Bruce **à Chargé de mission régional (SO)** titularisation sur place	01.07.2012
GALIA Eric **à Bassin Alésien IV (CLR)** venant du poste jeunesse	01.07.2012
GIRARDEY Hugues **à Grenoble I (CAR)** titularisation sur place	01.07.2012
GRAND D'ESNON Philippe **à Versailles I (RP)** titularisation sur place	01.07.2012
GUTTINGER Marie-Laure **à Marne III (E)** venant du Raincy	01.07.2012
JACOB Michel **à Oloron – Osse (SO) ½ temps** venant de Aumônerie aux armées	01.07.2012
JACOB Michel **à Pau ½ temps ½ temps**	01.07.2012
JACON Christophe **à Informateur régional (SO)** titularisation sur place	01.07.2012
LEVEILLE BELUTAUD Eléonore **à Côte d'Emeraude (O)** titularisation sur place	01.07.2012
LIBERMAN Nina **à Bordeaux II Diaconat (SO)** titularisation sur place	01.07.2012
LOUVET Catherine **à Libourne (SO)** venant de congés	01.07.2012
MERCURIO Stéphano **à Vidourle II (CLR)** titularisation sur place	01.07.2012
MILLER LAUPRETE Anne **à Bordeaux IX** venant des Aumônerie des hôpitaux	01.07.2012
MILLET Bernard **à Lyon – Terreaux – Croix Rousse (CAR)** venant du Pays de Gex	01.07.2012
MITRANI David **à Tour et Touraine II (O)** venant de Saumur	01.07.2012
PELISSIER Alain **à Président du CR du Sud Ouest (SO)** venant de Montalbanais II	01.07.2012
PERRIN WILLM Geoffroy **à Meurthe & Moselle I (E)** titularisation sur place	01.07.2012
POUPIN Roland **à Poitiers (O)** venant d'Antibes	01.07.2012
RAZAFIMAEFA Edmond **à Lezay & Chatellerault (O)** titularisation sur place	01.07.2012
REVERSAT Pierre **à Saint Agrève I (CAR)** venant de Meurthe et Moselle IV	01.07.2012
ROULLAND RUPP Nicole **à Savoie II (CAR)** venant de Baronnies & Désert I	01.07.2012

SCHAEFER Marc **à Secrétaire national animation réseaux jeunesse** (**UN)** maintien sur place 01.07.2012
SCHRUMPF Daniel **à Meudon Sèvres (RP)** venant de Chambéry 01.07.2012
SCHVARTZ Magalie **à Montalbanais I (SO)** titularisation sur place 01.07.2012
SCRIPIEC Gérard **à Gardonnenque III (SO)** venant de Président de CR du SO 01.07.2012
SEITZ Lilian **à Marseille Provence (PACCA)** titularisation sur place 01.07.2012
SERRANO Luc **à Rodez (SO)** venant de Macon – Villefranche sur Saône 01.07.2012
SHEBECK Robert **à Villeneuve St Georges (RP)** venant des USA 01.07.2012
STEUERNAGEL Wolfram **à Saintonge Océan (O)** venant de Vosges Meurthe 01.07.2012
TONJE Juliette **à St Brieuc – Côte d'Armor (O)** titularisation sur place 01.07.2012
TROCME Eric **à Bocage Normand (NN)** venant de Caen 01.07.2012
URBAN Christine **à St Etienne II (CAR)** titularisation sur place 01.07.2012

B - Intérimaires

a)**Ministres sur un poste temporaire ou occupant temporairement un poste permanent**

DENNIS Vernon Bruce **à Chargé de mission de CR (SO)** 01.07.2012

b) Venant d'une autre Eglise de la Réforme

KUIKEN Rebecca **à Marne II (E)** venant d'Alès du 01.07.2012 au 30.06.2013
VIDAL Marc-Henri **à Enghien (RP)** du 01.07.2012 au 30.06.2013

c) Reprises de ministère

d) Changement de fonction

e) Retraités intérimaires

COUMONT Marc **à Jarnac** du 01.07.2012 au 30.06.2013
JACQUEY Roland **à Vosges Meurthe** du 01.07.2012 au 30.06.2013

C – Nomination du Secrétaire Général

19 § 10

D – Nomination par élection

II. <u>ENSEIGNANTS IPT</u>

LECHOT Pierre-Olivier ***(Maître de conférence)*** *du 01.09.2012 au 30.06.2015*

III. <u>MINISTRES ASSOCIES</u>

LEE Woosiong (Eglise presbytérienne de la République de Corée) du 01.07.2012 au 01.07.2015

IV. <u>RETRAITES</u>

ANDRIANAVONY Edmond ***(était hors cadre)*** *30.04.2012*
BAUMANN Joël ***(était à Marseille Sud Est)*** *30.06.2012*
BLANCHARD Christian ***(était à Puy St Martin)*** *30.06.2012*
CARBONNIER BURKARD Marianne ***(était enseignante histoire moderne 1er cycle)*** *30.06.2012*
CAUX BERTHOUD Claude ***(était à Romans)*** *30.06.2012*
JUILLARD Jacques ***(était à Vincennes)*** *30.06.2012*
PRUNIER Jean-Louis ***(était à Montagne du Tarn I)*** *30.06.2012*
TANON Christian ***(était à Marne II)*** *30.06.2012*

(95 voix pour ; 0 contre)

D.9 - Dispositions fixant la procédure en matière de sanctions disciplinaires

Vu le rapport du conseil national et son annexe 6,
Vu la Constitution de l'Eglise protestante unie de France, article 28, §4.3,

Le synode national de l'Eglise protestante unie de France, réuni à Lyon du 8 au 12 mai 2013
Approuve les dispositions fixant la procédure en matière de sanctions disciplinaires

(82 voix pour ; 0 contre)

D.29 – Associations cultuelles, attribution de voix délibératives dans les synodes régionaux

Vu la Constitution de l'Eglise protestante unie de France, notamment son article 7 §2 t son règlement d'application, Vu l'avis favorable du synode de leur circonscription,

Le synode national de l'Eglise protestante unie de France, réuni à Lyon du 8 au 12 mai 2013,
Accorde la voix délibérative au synode de leur circonscription, pour la période quadriennale 2013-2016, aux associations cultuelles suivantes :
Région-Centre-Alpes-Rhône (CAR) : Villefranche-sur-Saône ; Moulins ; Montluçon ; Voiron ; Sornay
Région Ouest : Sud-Finistère, Saint-Jean d'Angély ; Ile de Ré ; Châteauneuf-sur-Charente ; Segonzac ; Laval et Mayenne ; La Motte Saint-Héray
Région Provence-Alpes-Corse-Côte d'Azur (PACCA) ; La Ciotat ; Vence
Région Cévennes-Languedoc-Roussillon : Carcassonne
Dans la perspective de la modification de la carte des régions, le synode national confirme à titre dérogatoire, l'attribution de la voix délibérative à l'association cultuelle de Charleville-Mézières.

(84 voix pour ; 0 contre)

D.30 – Associations cultuelles, regroupements, dissolutions

Vu la Constitution de l'Eglise protestante unie de France, notamment son article 11,

Le synode national de l'Eglise protestante unie de France, réuni à Lyon du 8 au 12 mai 2013, approuve

Les regroupements (CAR) :

- des associations cultuelles de Lamastre et Desaignes dans l'association cultuelle de la Vallée du Doux,
- des associations cultuelles de Vernoux en Vivarais et de Chalencon dans l'association cultuelle de Vernoux-Chalancon ;

Les dissolutions (CAR)

- des associations cultuelles de Lamastre et de Vernoux-en-Vivarais, sous la condition suspensive de l'intervention des actes et de toutes les formalités légales nécessaires à la dévolution des biens, y compris celles de la Conservation des Hypothèques.

(86 voix pour ; 0 contre)

Décisions financières

D.10 - Approbation des comptes annuels intégrés -compte de résultat 2012 et du bilan au 31 décembre 2012- et des actes de gestion financière et d'administration légale des biens

Le Synode national,

Ayant pris connaissance du compte de résultat 2012 et du bilan au 31 décembre 2012 de l'Union nationale des associations cultuelles de l'Eglise protestante unie de France (comptes intégrés), ainsi que du rapport du commissaire aux comptes,

- **APPROUVE** les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 tels qu'ils lui sont soumis, soit un total de bilan à 66 237 591 €, comprenant un excédent pour un montant de 1 685 984 €,

- **DELEGUE** au Synode de chaque Région le soin :
  1 - de rendre compte des titres B, C et D de sa circonscription,
  2 - d'affecter le résultat de la Région tel qu'il ressort de l'arrêté des comptes intégrés pour l'exercice clos le 31 décembre 2012,

- **APPROUVE** les actes de gestion financière et d'administration légale des biens au cours de l'exercice écoulé.

(90 voix pour ; 0 contre)

D.11 - Affectation du résultat 2012 de l'Union nationale (Titre A, fonds spécifiques et produits financiers)

Le Synode national,

Ayant pris connaissance du rapport de gestion financière du Conseil national ainsi que des comptes de l'Union nationale pour l'exercice 2012, (Titre A et Fonds spécifiques),

- **APPROUVE**

1. l'affectation du résultat du Titre A à la réserve générale pour un montant de – 52 534,27 €
2. l'affectation des résultats aux Fonds spécifiques tels qu'ils lui sont soumis :
3.

Fonds animation-évangélisation-formation :	0 €
Fonds d'équipement	488 167,88 €
Fonds retraite	370 000,00 €
Fonds entraide	1 992,31 €
Fonds assurance	- 14 956,93 €
Fonds protestantisme et images	- 6 339,24 €
Fonds relations internationales	0 €
Fonds IPT	0 €
Fonds presbytères	118 192,68 €
Fonds projets pluriannuels	217 285,02 €
Fonds Eglise Unie	-116 966,21 €
Fonds Régions	100 000,00 €

4. l'affectation des produits financiers à la réserve générale pour un montant de 458 483,93 €

(90 voix pour ; 0 contre)

D.15 - Budget Titre A en 2013

Le Synode national,
Vu les décisions XVI du Synode national ERF et la décision XIX du Synode Général EELF à Belfort (2012),

Vu le rapport de gestion financière du Conseil national,

APPROUVE le budget Titre A pour l'année 2013, arrêté à 6 293 448 € en recettes et dépenses.

(90 voix pour ; 0 contre)

D.16 - Traitement des ministres pour l'année 2013

Le Synode national,

Vu l'article 27 du Règlement d'application de la Constitution,
Vu les décisions XV du Synode national ERF et la décision XVIII du Synode Général EELF à Belfort (2012),
Vu le rapport de gestion financière du Conseil national,

APPROUVE les décisions prises par le Conseil national relatives aux traitements des ministres, à savoir :

a) le traitement brut mensuel de base est porté à 1 160 € au 1er janvier 2013,
b) le taux de base du supplément pour enfant à charge est maintenu à 47,22 € par enfant et par mois, celui à taux majoré à 91,06 €,
c) le montant maximum de l'indemnité de résidence est maintenu à 919 €.

(95 voix pour ; 1 contre)

D.17 - Traitement des ministres pour l'année 2014

Le Synode national,
Sur proposition du Conseil national,

FIXE à 1 % le taux maximum d'augmentation du traitement brut mensuel de base de l'année 2014 par rapport à celui de l'année 2013.

(90 voix pour ; 1 contre)

D.18 Contributions des Régions et Inspections au Titre A 2014

Le Synode national,

Sur proposition du Conseil national,
Fixe les contributions des régions au Titre A 2014 comme suit :

Régions	2014
Centre-Alpes-Rhône	1 180 000 €
Cévennes-Languedoc-Roussillon	830 000 €
Est	75 000 €
Montbéliard	150 000 €
Inspection de Paris	110 000 €
Nord-Normandie	242 654 €
Ouest	521 128 €
Provence-Alpes-Corse-Côte d'Azur	506 785 €
Région parisienne réformée	1 686 833 €
Sud-Ouest	722 250 €
Total	**6 024 650 €**

(88 voix pour ; 0 contre)

D.19 – Etudiants IPT

Le Synode national,
Vu le rapport de gestion financière du Conseil national,

ADOPTE

1. le règlement des aides aux étudiants de l'IPT
2. la convention de stage en faveur des étudiants inscrits en master pro à l'IPT, ainsi que le montant de la gratification mensuelle pour l'année universitaire 2013-2014 fixé à 218 €.

(94 voix pour ; 0 contre)

D.20 -. Véhicule de l'Eglise : règlement cadre

Le Synode national,
Sur proposition du Conseil national,

APPROUVE le règlement ayant pour objet de fixer un cadre général des dispositions relatives à la gestion du véhicules de service, propriété de l'Eglise (régions et églises locales ou paroisses) ;

APPROUVE le coût forfaitaire à appliquer au cours de l'année 2014, tel qu'il figure dans le tableau ci-après ;

USAGE	QUI REMBOURSE	A QUI	COUTS
Usage privé du véhicule de service, à titre exceptionnel et en cas de force majeure	Le ministre	L'Eglise	**0,42 €** du kilomètre
Usage du véhicule personnel pour un service dans l'église	L'Eglise	Un bénévole	**0,36 €** du kilomètre maximum
Usage du véhicule personnel pour assurer la desserte	L'Eglise	Un ministre Un salarié	**0,36 €** du kilomètre maximum

Ces valeurs seront actualisées chaque année par le Conseil national.

CHARGE chaque région de la mise en place des modalités d'application de ce règlement dans le cadre déterminé.

(66 voix pour ; 9 contre)

D.21 - Consistoires : création d'un Titre E

Le Synode national,

Vu le rapport du Conseil national intitulé « Responsabilité de l'UNAC-EPUdF au regard des comptes de consistoires ouverts au nom de l'Union nationale »,

DECIDE d'inscrire à partir de 2013 un titre E dans la présentation des comptes des régions correspondant aux recettes et dépenses des consistoires.

(86 voix pour ; 2 contre)

Décisions financières du collège luthérien (majorité : 11)

L.1

Vu la décision 13 (EELF) § 3 prise le 18 mai 2012 lors du Synode général de Belfort, le collège luthérien du Synode national de l'Eglise protestante unie de France réuni à Lyon du 8 au 12 mai 2013, après avoir entendu le rapport du trésorier sur l'exercice clos le 31 décembre 2012, vu le rapport du Commissaire aux comptes :

- approuve les comptes de l'exercice 2012 de l'UGACEELF tels qu'ils lui ont été présentés, qui se soldent par un résultat déficitaire de 48 663, 24 € ;
- donne quitus au conseil exécutif pour sa gestion. *(19 pour ; 0 contre)*

L.2

Vu la décision 13 (EELF) § 3 prise le 18 mai 2012 lors du Synode général de Belfort, le collège luthérien du Synode national de l'Eglise protestante unie de France réuni à Lyon du 8 au 12 mai 2013 :

- décide d'imputer une partie de ce déficit sur la réserve constituée au titre du projet « Bourses d'étudiants en théologie » à hauteur de la somme de 9 200, 00 €. *(19 voix pour ; 0 contre)*

L.3

Vu la décision 13 (EELF) § 3 prise le 18 mai 2012 lors du Synode général de Belfort, le collège luthérien du Synode national de l'Eglise protestante unie de France réuni à Lyon du 8 au 12 mai 2013 :

- décide d'imputer une partie de ce déficit sur la réserve constituée au titre du projet « Conférences internationales » à hauteur de la somme de 1 692, 15 €. *(19 voix pour ; 0 contre)*

L.4

Vu la décision 13 (EELF) § 3 prise le 18 mai 2012 lors du Synode général de Belfort, le collège luthérien du Synode national de l'Eglise protestante unie de France réuni à Lyon du 8 au 12 mai 2013 :

- prend acte des conséquences comptables des décisions 2 et 3 de la présente délibération, le résultat net comptable ressortant, après application de ces deux décisions, à - 37 771, 09 € ;
- décide, à titre d'affectation du résultat, d'imputer ce déficit de 37 771.09 € sur le fonds de réserve dont le montant est ainsi réduit de 44 164, 21 € à 6 393, 12 €. *(19 pour ; 0 contre)*

L.5

Vu la décision 13 (EELF) § 3 prise le 18 mai 2012 lors du Synode général de Belfort, le collège luthérien du Synode national de l'Eglise protestante unie de France réuni à Lyon du 8 au 12 mai 2013, prenant acte que la dissolution de l'UGACEELF rend sans objet les provisions relatives aux projets associatifs,

- décide d'affecter ces reliquats aux fonds dédiés correspondants ouverts dans les livres de l'Eglise protestante unie de France, à savoir :
    - le reliquat de 7 300 € du fonds « Bourses d'étudiants en théologie » est affecté au fonds « Institut protestant de théologie » ;
    - le reliquat de 3 307,85 € du fonds « Conférences internationales » est affecté au fonds « Relations internationales ». *(19 voix pour ; 0 contre)*

DECISIONS CONCERNANT LES ELECTIONS

D.12 – Election des titulaires pour le conseil national

Emmanuel de BARY (R)
Marc BOSS (R)
Jean-François BREYNE (R)
Didier FIEVET (R)
Jean FREY (R)
Nadine HELLER (R)
Patricia HILDEBRAND (L)
Françoise JOUVE (R)
Henry LASLANDES (R)
Christiane LAURENT (L)
Lucile MESNIL (R)
Marie-christine MICHAU (L)
Paolo MORLACCHETTI (R)
Mayanga PANGU (L)
Jean-Frédéric PATRZYNSKI (L)
Raphaël PICON (R)
Denis RICHARD (R)
Jan-Albert ROETMAN (R)
Laurent SCHLUMBERGER (R)
Eric SERFASS (R)

Le conseil national a élu son bureau :
Président : Laurent SCHLUMBERGER
Vice-présidents : Patricia HILDEBRAND, Jean-Frédéric PATRZYNSKI
Trésorier : Denis RICHARD
Secrétaire : Lucile MESNIL
Secrétaire adjointe : Nadine HELLER

D.13 – Election des titulaires pour la commission des ministères

Christian BACCUET (R)
Gilbert CARAYON (R)
Annie COLOMBERO (R)
Mirana DIAMBAYE (L)
Marie-Françoise ESCOT (R)
Béatrice GOURLAN (L)
Dominique HERNANDEZ (R)
Philippe SAUTTER (R)
Marie-Hélène WIECZOREK (R)

D.14 – Election des titulaires pour la commission des affaires générales

Paul DORE (R)
Jean-Luc ESCHEMANN (L)
Eric GEORGE(R)
Pascal HUBSCHER (L)
Alain MILLET (R)
Patrick RUSSIER (R)

D.22 - Election des titulaires pour les coordinations nationales

Corinne BITAUD (R)
Anne-Marie BORNE (R)
Gwenaël BOULET (L)
Jean-Daniel CHEVALIER (L)
Bernard DUGAS (R)
Thierry FABIAN (R)
Anne FAISANDIER (R
Françoise GIFFARD (R)
Agnès von KIRCHBACH (R)
Jean-Pierre LE GUILLOU (R)
Corinne MAROTO (R)
Hope NENONENE (L)
Katharina SCHÄCHL (R)
Caroline SCHRUMPF (R)

D.23 – Election des titulaires pour la commission d'Appel

Pierre DEBAT (R)
Eric DEMANGE (L)
Anne-Marie FEILLENS (R)
Denis HELLER (R)
David MITRANI (R)
Janine PIROTTE (R)
Joachim SCHMOLL (L)
Daniel SCHOENENBERGER (R)
Gisèle TRON (R)

D.24 – Election des suppléants pour le conseil national

Victor ADZRA (R)
Frédéric CHAVEL (L)
Marie-Pierre COURNOT (R)
Daniel IMISCOZ (R)
Giovanni MUSI (R)
Vincent NEME PEYRON (R)
Michel PARET (R)
Christine RAFINESQUE (R)
Annie-Claude ROCHE (R)
Sylvaine WARTELLE (L)

D.25 – Election des suppléants pour la commission des affaires générales

Stephen BACKMAN (R)
Christophe GRANADE (R)
Thierry MOURGUES (R)

D.26 – Election des suppléants pour les coordinations nationales

Christian APPEL (R)
Béatrice CLERO MAZIRE (R)
Louise LAGASSE (R)
Pascale LINTZ (R)

D.27 – Election des suppléants pour la commission d'Appel

Ottilie BONNEMA (R)
Margreet DIELEMAN (R)
Jean-Georges DORSI (R)
Jean-François GUERY (L)
Jacques GUIN (R)
Edith KESSLER-HEITZ (R)
Marc ORTLIEB (L)
Andreas SEYBOLDT (R)
Marie-Noëlle SICARD (R)

D.28 – Election des suppléants pour la commission des ministères

Anne-Laure BANDELIER (L)
Anne-Claire BRETEGNIER (L)
Geneviève GUBERT (R)
Christophe JACON (R)
Ulrich RUSEN WEINHOLD (R)

AUTRES DECISIONS

D.31 – Projet de décision relatif à la liturgie d'ordination-reconnaissance de ministère et à la liturgie de reconnaissance de ministère pour les ministres

Le synode national de l'Eglise protestante unie de France, réuni à Lyon du 8 au 12 mai 2013,
Vu notamment les articles 11 §1, 18 §5, 18 §7 de la Constitution,
Vu la liturgie d'ordination adoptée par le synode général de Sochaux (2007) et publiée par l'ANELF,
Vu la décision 14 du synode national de Nantes (1998) adoptant la liturgie de reconnaissance des ministères et des ministres,
Vu la décision 8 du synode général/national extraordinaire réuni à Paris les 15 16 janvier 2011,
Vu la décision des comités directeurs des 7-9 décembre 2012,
Vu le rapport,

Demande que lui soit soumise, lors du synode national 2017, une liturgie de reconnaissance pour les ministres,
Demande au conseil national d'engager la préparation des mises à jour des autres liturgies de reconnaissance de ministère (ministères collégiaux, ministères locaux) et de présentation, installation, accueil et envoi des ministres,
Approuve l'utilisation jusqu'en 2017 des liturgies d'ordination – reconnaissance de ministère d'un pasteur et de reconnaissance de ministère pour un ministre admis dans un ministère spécifique jointes en annexe, demeurant possible l'usage des liturgies en vigueur précédemment dans l'EELF et l'ERF.

(88 voix pour ; 0 contre)

D.32 – Vœu sur les questions touchant à l'écologie

Le synode national de l'Eglise protestante unie de France, réuni à Lyon du 8 au 12 mai 2013, demande au conseil national de mettre à l'ordre du jour du synode national 2015 une réflexion sur l'écologie qui aborde les dimensions théologique, diaconale, spirituelle et environnementale.
Cette réflexion pourra s'inscrire dans la dynamique « Ecoute ! Dieu nous parle… ou « Protester pour Dieu, protester pour l'Homme ».
La réflexion sera auparavant menée au niveau local et dans les synodes régionaux 2014.

(59 voix pour ; 5 contre)

D.33 – Vœu sur le discernement et l'accompagnement des ministères non pastoraux

Le synode national de l'Eglise protestante unie de France, réuni à Lyon du 8 au 12 mai 2013, au moment où notre Eglise choisit de relever le défi du passage d'une « Eglise de desserte » à une « Eglise d'annonce », demande au conseil national de réfléchir à une démarche permettant d'aborder la question du discernement et de l'accompagnement des ministères non pastoraux de notre Eglise, et tout particulièrement ceux de conseillers presbytéraux et de prédicateurs.

(81 voix pour ; 2 contre)

D.34 – Vœu concernant le transhumanisme

Le transhumanisme utilise les technologies de pointe dans le domaine de la robotique, informatique, nanotechnologie et autres pour faire émerger un homme nouveau aux performances physiques et intellectuelles considérablement accrues (longévité de quelques siècles).
Le transhumanisme conduit au posthumanisme au-delà d'un point de non retour où l'Homme en symbiose avec les machines (Cyborg par exemple, robot autonome et intelligent) n'aura plus rien à voir avec l'être humain d'aujourd'hui.
Financées par des sociétés comme Google, la Nasa, le département d'Etat US, les recherches sur le transhumanisme sont déjà bien avancées dans beaucoup de laboratoires et mises en application dans de nombreux domaines, en particulier dans les armées.

Le synode national de l'Eglise protestante unie de France, réuni à Lyon du 8 au 12 mai 2013, devant l'importance prise par le développement du transhumanisme et les problèmes que cela soulève (politiques, éthiques, philosophiques et théologiques), demande au conseil national de l'Eglise de lancer une grande réflexion sur ce sujet.

(57 voix pour ; 3 contre)

D.35 – Modification de la carte des régions réformées

Vu les décisions du conseil national proposant la révision de la carte des régions réformées au sein de l'Eglise protestante unie de France ainsi que le calendrier de mise en œuvre de cette révision,
Vu les consultations menées depuis mars 2011 auprès des Conseils presbytéraux des Eglises locales appelées à changer de région,
Vu les avis des synodes régionaux de l'automne 2012,
Le synode national réuni à Lyon du 8 au 12 mai 2013,

1° approuve le projet de révision de la carte des régions réformées, et le changement de circonscription régionale des associations cultuelles suivantes :

.Région d'origine	Consistoire d'origine	Associations cultuelles	Région après révision
Est	Champagne-Ardennes	Charleville-Mézières	Nord-Normandie
Est	Champagne-Ardennes	Sedan	Nord-Normandie
Est	Champagne-Ardennes	Châlons en Champagne	Nord-Normandie
Est	Champagne-Ardennes	Epernay-Reims	Nord-Normandie
Est	Champagne-Ardennes	Troyes	Région Parisienne
Région Parisienne	Nord-Ouest	Beauvais	Nord-Normandie
Région Parisienne	Nord-Ouest	Creil	Nord-Normandie
Région Parisienne	Nord-Ouest	Compiègne	Nord-Normandie
Centre-Alpes-Rhône	Bourgogne	Dijon-Beaune-Côte d'or	Est
Centre-Alpes-Rhône	Auvergne-Bourbonnais-Nivernais	Nevers	Région Parisienne
Ouest	Centre-Loire	Cosne-Sancerre-Bords de Loire	Région Parisienne

2° approuve le calendrier de mise en œuvre de cette décision : 1er juillet 2013, suivi des contributions et clôture des comptes par l'ancienne région pendant le 2ème semestre 2013 et transfert des contributions à la nouvelle région au 1er janvier 2014,

3° décide de ne pas modifier la répartition des délégations avec voix délibérative au synode national jusqu'à la décision du synode national de l'Eglise protestante unie de France du printemps 2014,

4° décide, à la demande du conseil régional de la région Nord-Normandie, de transférer à la composition du synode régional de cette région, la voix délibérative attribuée pour la période quadriennale 2013-2016 et dans le cadre de la région Est, par la décision 21 du synode national de Belfort à l'une des associations cultuelles Charleville-Mézières ou Sedan.

5° demande au conseil national d'être attentif aux solidarités nécessaires à la nouvelle configuration des régions et en particulier à l'égard de la région Nord-Normandie.

(87 voix pour ; 1 contre)

D.37 – A propos de la fin de la vie humaine

(91 voix pour, 0 contre)

Le synode n'ambitionne nullement de prescrire des consignes, ni d'exprimer une parole définitive sur une question qui touche au plus intime et à l'ultime de chaque vie. Nous refusons de croire que, devant la maladie, la souffrance et la mort, il puisse y avoir un cadre rigide qui définirait ce qu'est la dignité, la liberté individuelle ou la responsabilité collective. Mais nous osons humblement rappeler notre conviction, celle qui fonde la foi chrétienne : c'est le regard que Dieu pose sur chaque vie qui confère à celle-ci sa dignité, sa liberté et sa responsabilité. Et nous croyons que la vocation des Eglises s'accomplit d'abord dans l'accompagnement discret et respectueux de toutes ces situations personnelles et uniques.

Préambule

1. L'Eglise protestante unie de France est plurielle. En matière d'éthique, les approches sont diverses. Il n'y a pas une seule éthique protestante.

2. Nous nous efforçons d'articuler des questions contemporaines à propos de la fin de la vie humaine [1], avec les données des Ecritures bibliques [2] et avec les convictions théologiques fondamentales sur lesquelles reposent les orientations éthiques du protestantisme luthéro-réformé [3]. Cela vaut en particulier pour ce qui concerne le sens de la vie : pour nous, la vie est donnée par Dieu, mais elle n'est pas sacralisée et elle prend sa pleine signification selon le cadre relationnel dans lequel elle s'inscrit.

3. Les réflexions qui suivent font appel à la responsabilité personnelle, dans une perspective de culture du débat. Les repères et les ressources qu'une personne peut trouver dans la foi concernent potentiellement tous les humains, mais ceux-ci sont libres de ne pas y adhérer. La réponse d'un sujet en face de son Dieu ne peut pas servir de référence pour la multitude qui ne partage pas cette foi.

4. Ce débat ne doit jamais se réduire à l'échange d'arguments, ni même à une conversation entre des conceptions philosophiques ou religieuses. Il s'agit ici d'êtres humains en fin de vie, de leur famille, de leur entourage, de personnes exerçant une responsabilité médicale et paramédicale, et de la possibilité pour chacun de rester « vivant jusqu'à la mort »[4]. Ces questions universelles ne sont jamais détachées de situations singulières, de choix individuels et de l'impact collectif de ces choix sur les plans social, économique, moral, juridique, etc.

Une dignité comprise de diverses manières

5. Le terme *dignité* apparaît d'une façon centrale dans les débats d'actualité concernant la fin de la vie humaine. Insister sur une vie digne et sur une fin de vie dans la dignité peut ainsi prendre différents sens.

---

[1] « Je proposerai que toute personne majeure en phase avancée ou terminale d'une maladie incurable, provoquant une souffrance physique ou psychique insupportable, et qui ne peut être apaisée, puisse demander, dans des conditions précises et strictes, à bénéficier d'une assistance médicalisée pour terminer sa vie dans la dignité. » Proposition n° 21 de François HOLLANDE, *Mes 60 engagements pour la France*, élection présidentielle 22 avril 2012.
« Chaque jour voit croître dans notre société une revendication très largement majoritaire (entre 80 et 90% selon les sondages d'opinion) de personnes répondant positivement à une demande de légalisation de l'euthanasie. Il ne s'agit pas de revendications simplistes ou naïves de personnes qui n'auraient pas compris la question. Il s'agit d'une demande profonde des personnes interrogées, de ne pas être soumises dans cette période d'extrême vulnérabilité de la fin de vie à une médecine sans âme. » *Penser solidairement la fin de vie. Rapport au Président de la République* (dit Rapport Sicard), Paris, La documentation française, 2013, p.14.

[2] Nous pouvons nous référer à l'Ecriture et à Celui qui en est le centre, et nous interroger sur la place que nous accordons à l'interprétation de la mort et de l'agonie d'un *homme (Jésus-Christ)* qui assume, en relation avec « son Dieu », une mort considérée comme indigne et qui vit l'expérience du sentiment d'abandon.

[3] L'amour inconditionnel de Dieu pour chaque homme ; la justification par la foi seule et non par nos mérites ; la distinction entre l'homme et Dieu, sans déni de la finitude.

[4] En écho au titre de l'ouvrage posthume de Paul RICOEUR, *Vivant jusqu'à la mort*, Paris, Editions du Seuil, 2007.

6. Tout d'abord la dignité de l'homme peut être considérée subjectivement comme liée à la liberté de l'être humain devant Dieu et à son autonomie. Cette compréhension insiste sur le respect des choix de vie du sujet, y compris celui de décider, éventuellement, de sa mort. C'est le regard que le sujet porte sur lui-même qui compte et non celui que pourraient porter les autres sur lui.

7. Mais cette dignité comporte aussi une dimension d'extériorité, reçue et accueillie comme la vie. La dignité de tout être humain demeure indépendamment de son regard et de celui que les autres portent sur lui. Il s'agit alors, pour le croyant, de la possibilité de s'abandonner de manière consciente et voulue à l'amour de Dieu. Dans cette perspective, l'humanité et la dignité d'une personne ne dépendent que de l'accueil divin, donc de la grâce de Dieu[5].

8. Enfin, la dignité peut se concevoir sans référence aucune à une transcendance, mais au contraire être considérée comme inhérente à la personne, singulière, qui peut lui donner sa propre définition.

Pour une médecine qui accompagne

9. La proposition qu'une « personne majeure en phase avancée ou terminale d'une maladie incurable » puisse demander à « bénéficier d'une assistance médicalisée pour terminer sa vie dans la dignité », envisage de répondre aux situations exceptionnelles de souffrance inapaisable, ne relevant d'aucune législation, mais aboutissant aujourd'hui encore à des pratiques létales dans la clandestinité et la solitude. Cette proposition a pour objectif de donner un nouveau droit aux citoyens, pour exercer leurs choix concernant les conditions de leur fin de vie. Il s'agit concrètement de la possibilité d'envisager dans ces cas très particuliers une aide active pour accélérer le processus de la fin de la vie [6].

10. Mais cela signifie parallèlement que la société tout entière doit être vigilante à ne pas réduire la mission de la médecine à celle de la guérison ou de la performance, encore moins à celle de la rentabilité ou de l'économie. Il s'agit de promouvoir une médecine qui accompagne, qui écoute, qui prodigue des soins de confort pour privilégier avant tout la qualité de la vie particulièrement à la fin de celle-ci quitte à en abréger la durée.

Les options légales, leurs limites, leurs questions

11. Mais que peut-on proposer pour ne pas simplement « laisser vivre », ni « laisser mourir », une personne en fin de vie demandant expressément une aide susceptible d'accélérer sa mort ? Trois réponses semblent ouvertes, la première rencontrant un assentiment général, les deux suivantes étant, en revanche, exclusives l'une de l'autre :

12. a) Mettre réellement en pratique les lois insuffisamment appliquées, en particulier l'interdiction de l'obstination déraisonnable (acharnement thérapeutique)[7]. Développer l'accès aux soins palliatifs, qui restent à privilégier bien en amont des situations de fin de vie, toujours infiniment différentes et complexes. Donner une place fondamentale à la pratique de la sollicitude, de l'écoute, de l'accompagnement, ainsi qu'à la formation, en particulier des médecins et soignants.

---

[5] « La souffrance et même la mort sont vécues comme la possibilité de s'abandonner, de façon consciente et voulue, aux mains de Dieu. Sous cet angle – et sans vouloir plaider pour un dolorisme qui fait l'éloge de la souffrance – la perte de l'autonomie en fin de vie pourrait être vécue comme un dernier acte d'autonomie, comme une liberté *coram Deo*. Cela correspondrait au message central des protestants, celui de la justification par la grâce et sans les œuvres : ce qui compte en fin de vie, ce n'est pas une auto-détermination jusqu'au dernier souffle, mais plutôt le savoir que l'humanité et la dignité d'une personne ne dépendent que de l'accueil divin et donc : de la grâce. » Karsten LEHMKUEHLER, *Vivre sa mort*, Actes du colloque de la Fédération Protestante de France, 18 octobre 2012, p. 18.

[6] Trois possibilités concrètes sont aujourd'hui au cœur de la réflexion pour répondre à un sujet qui demande une assistance médicalisée pour terminer sa vie :
- le suicide assisté, c'est-à-dire la mise à disposition d'un malade conscient et autonome d'un médicament qu'il pourrait prendre lui-même lorsqu'il le déciderait et qui provoquerait sa mort ;
- l'euthanasie, c'est-à-dire l'injection par un tiers d'un produit létal, dans l'intention de provoquer la mort ;
- la sédation terminale, qui correspondrait à l'administration d'un médicament destiné à diminuer la vigilance, jusqu'à la perte totale de la conscience, en assumant que ce traitement puisse avoir pour effet secondaire d'abréger la vie.

[7] La loi dite Léonetti: directives anticipées, interdiction d'obstination déraisonnable, droit de refuser tout traitement, droit d'utiliser des médicaments à « double effet », supprimant la douleur intolérable au risque d'abréger la fin de vie, autorisation de recours à la sédation pour soulager la souffrance insupportable par la perte de conscience, transitoire ou prolongée. Loi du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie, Loi n° 2005-370, *JORF*, n° 93, 23 avril 2005, p. 7095.

Pourquoi ces lois restent-elles si méconnues ? Plus généralement, un texte légal a-t-il vocation à offrir les réponses suffisantes face aux situations singulières et particulières qui toujours demeureront ?

13. b) Rejeter le principe d'une nouvelle loi pour des raisons éthiques, considérant le geste d'accélérer la survenue de la mort comme la transgression d'un interdit, et invoquant un appel à la vie et à la solidarité. En effet, la personne humaine ne vit et ne s'invente que reliée à autrui et dépendante de lui.

Mais cette réponse n'est-elle pas idéaliste, voire imaginaire ? Devant les situations de détresse, peut-on se limiter à des positions de principe ? Refuser toute disposition légale qui permettrait d'entendre et de répondre à la demande d'assistance médicale pour terminer sa vie, ne serait-ce pas se détourner de notre prochain le plus démuni ?

14. c) Adhérer au principe d'une nouvelle loi qui autorise d'accélérer la survenue de la mort pour répondre à une situation exceptionnelle, concernant un adulte responsable, libre, conscient, atteint d'une maladie incurable en phase très évoluée voire terminale, qui en ferait la demande[8]. Elle appellerait une réflexion approfondie sur ses conditions de réalisation (recueil du consentement ou expression de la volonté du patient, discussion collégiale, mode opérationnel

précis). Elle assumerait l'exigence de répondre à la demande d'assistance du « plus petit de nos frères » soumis à l'épreuve d'une souffrance qui ne peut être apaisée par les soins palliatifs [9].

Cependant une nouvelle loi dans le domaine de la fin de vie serait-elle mieux appliquée que les précédentes ? Une loi qui dépénaliserait l'euthanasie ou le suicide assisté dans des situations précises, ne serait-elle pas susceptible de provoquer de nouvelles demandes d'extension des situations initialement prévues ?

Le risque de la liberté

15. La loi est faite pour protéger les plus faibles. Elle doit offrir un espace pour que puisse s'exprimer la liberté de conscience du sujet, assumant son choix singulier, en lien avec ses proches et la société. Il s'agit aussi d'accepter que tous ne partagent pas un même point de vue, et puissent accéder à une fin de vie qu'ils considèrent comme « digne ».

16. La question qui demeure est donc celle d'une législation qui ne devrait pas être trop précise, mais suffisamment contraignante pour éviter les dérives, afin de permettre à chacun d'exercer sa responsabilité en conscience. « Nous ne pouvons agir de manière responsable et historique que dans l'ignorance dernière de notre bien et de notre mal, à savoir dans la dépendance de la grâce » [10]. En effet, abréger son existence relève de la grâce et non de la loi. L'action responsable constitue un risque libre, n'est justifiée par aucune loi, renonce à toute autojustification valable et à une connaissance ultime du bien et du mal.

17. La représentation que l'on a de la dignité humaine a des conséquences sur les choix singuliers de chacun. Mais en aucun cas ce choix, quel qu'il soit, n'altère la dignité inaliénable de cette personne.

---

[8] Malgré ses racines grecques rassurantes (« bonne mort »), et malgré son utilisation légitime par les législations de la Belgique et des Pays-Bas, le terme *euthanasie* entraîne avec lui, pour beaucoup d'entre nous, la mémoire de l'abominable élimination des "vies sans valeur" (malades mentaux et handicapés) pratiquée de façon massive par le régime nazi en dehors de tout consentement des sujets ou de leurs proches. C'est pourquoi une loi ne serait envisageable qu'à la stricte condition de limiter "l'assistance médicale à terminer sa vie dans la dignité", quelle que soit la forme de cette assistance (sédation terminale, injection létale, suicide assisté), aux seuls cas de demande explicite, autonome et répétée durant un délai raisonnable devant divers témoins du sujet lui-même (à l'exclusion des proches), à condition qu'il soit en pleine possession de ses facultés mentales, demande qui peut aussi avoir été exprimée sous la forme de directives anticipées.

[9] Remarquant qu'il n'y a aucune condamnation du suicide dans la Bible, Dietrich BONHOEFFER assurait : « Lorsqu'un malade incurable constate que son état et les soins qu'il requiert entraînent la ruine matérielle et psychique de sa famille et qu'il délivre celle-ci par sa libre décision, on ne pourra le condamner » (*Ethique*, Genève, Labor et Fides, « Le champ éthique », 1997, p. 137).
Karl BARTH ajoutait : « La vie n'est pas le souverain bien (…) Ne convient-il pas d'envisager que se tuer n'est pas forcément un crime, mais qu'il s'agit d'une action qui peut être accomplie dans la foi et dans la paix avec Dieu ? » (*Dogmatique*, n°16, Troisième volume, tome quatrième, Genève, Labor et Fides, 1965, p. 95).

[10] Dietrich BONHOEFFER, *Ethique*, Genève, Labor et Fides, « Le champ éthique », 1997, p 191.

La responsabilité des Eglises

18. Quels que soient son choix et sa décision, chaque être humain devrait pouvoir bénéficier d'un accompagnement, notamment de la part des Eglises. Le rôle de celles-ci sera de contribuer au développement de la solidarité et de l'accompagnement des personnes en fin de vie et de leur entourage. En effet, dans la vieillesse ou en fin de vie, la présence des plus proches et notamment de la famille est fondamentale et devrait être soutenue. Les Eglises pourraient également promouvoir un environnement de confiance entre soigné et soignants, sans se limiter à une déclaration d'intention mais par un engagement pratique d'une part des institutions, en particulier dans la formation, et d'autre part des communautés locales directement concernées par ces situations de détresse humaine qui concernent la personne et ses proches.

D.38 – Message du synode national aux paroisses et Eglises locales

(78 voix pour, 0 contre)

Au seuil de la mission qui lui est confiée, l'Eglise protestante unie de France entend l'appel qui lui est adressé par Jésus-Christ : lève-toi et marche ! Alors, levons-nous et marchons.

Notre unité, riche de diversité assumée, est un signe d'espérance que nous voulons partager.

En marche
dans une confiance reconnaissante

De Sochaux en 2007, départ d'une route vers l'unité, à Lyon en 2013, première étape de notre Eglise, nous venons de vivre six années à travailler, prier et écouter Dieu nous parler. Nous avons relevé des défis pastoraux, liturgiques, théologiques et administratifs.

Aujourd'hui, à l'instant du premier synode national de notre Eglise, nous disons merci à Dieu pour le chemin parcouru depuis 1517, en passant par les initiateurs de la Concorde de Leuenberg ; nous disons merci à Dieu pour les artisans de la création de l'Eglise protestante unie de France ; nous disons merci à Dieu d'avoir ouvert nos cœurs à sa volonté de nous unir pour vivre la fraternité dans la diversité ; nous disons merci pour cette unité visible, « non pas pour être plus forts, mais pour être conséquents avec notre foi »[11].

En marche
dans une communion confiante

Les journées des 10 et 11 mai se sont révélées intenses[12] : la veillée de prière, le service inaugural, les échanges dans les stands du village de tentes et le culte synodal nous ont permis de vivre la joie d'être une Eglise de témoins. Nous souhaitons que les cultes d'inauguration dans les paroisses et Eglises locales soient vécus dans le même élan d'encouragement, de joie et de renouvellement.

En marche
dans des débats confiants

Trois principales questions ont donné lieu à des échanges féconds et sereins.

Le synode a décidé de renouveler la liturgie de reconnaissance des ministres pour 2017 et de travailler sur l'accompagnement des ministères non pastoraux.

Attentif aux personnes en fin de vie et à leur entourage (famille, amis et soignants), le synode a réaffirmé la vocation de l'Eglise à proposer un accompagnement discret et respectueux de leurs situations, toutes uniques. Vous pourrez poursuivre une réflexion en paroisse ou Eglise locale.

Le synode appelle à une vigilance sur les ressources de notre Eglise, sur leur utilisation et sur la solidarité d'emploi de ces ressources, en particulier la solidarité interrégionale dans ce temps d'ajustement de notre organisation et de redéfinition de nos régions.

En marche

[11] Frère Aloïs, prieur de la communauté de Taizé. Message d'envoi à la fin du service inaugural, 11 mai 2013.
[12] www.synodelyon2013.fr

confiante vers 2017

Nous sommes, depuis 2007, engagés dans une décennie de renouvellement : la marche vers une Eglise protestante unie, puis l'élan *« Ecoute, Dieu nous parle…* et à présent la dynamique « *Protester pour Dieu, protester pour l'Homme »* qui nous met devant le défi d'attester en 2017, 500 ans après Luther, nos convictions et nos thèses, pour l'Evangile d'aujourd'hui.

Le souffle de Pentecôte nous conduit à être une Eglise de témoins, en paroles et en actes. Marchons joyeusement sur les chemins que le Seigneur nous ouvre ! D'ores et déjà, le grand rassemblement de jeunesse, *Le Grand Kiff*, nous attend cet été.

En marche
dans la confiance de Dieu

Dieu nous fait confiance en Jésus-Christ. Réjouissons-nous de cette confiance reçue et partagée, qui nous engage !

Aujourd'hui nous vivons, non pas la fin d'un processus d'union, mais le départ d'un témoignage renouvelé dans la diversité.

Nous exprimons notre reconnaissance envers Celui qui marche à nos côtés dans ce « monde qui court » et nous envoie manifester la Bonne Nouvelle.

AUMONERIE

Mercredi ouverture

• Accueil

• Invocation :
O : Béni soit le règne du Père, du Fils et du Saint-Esprit,
A : Maintenant et toujours et aux siècles des siècles.
O : Le Christ est ressuscité, et par sa mort il a vaincu la mort.
A : Le Christ ressuscité ne meurt plus, la mort n'a plus d'empire sur lui.
O : Comme tous, nous mourons en Adam, tous nous vivrons avec le Christ et en lui.
A : Grâces soient rendues à Dieu, qui nous donne la victoire par Jésus-Christ, notre Seigneur.
O et A : Alléluia, Amen.

• Chant du Psaume 100

• Lecture : *Galates* 1, 1-10

Paul, apôtre, non de la part des hommes, ni par un homme, mais par Jésus Christ et Dieu le Père qui l'a ressuscité d'entre les morts, et tous les frères qui sont avec moi, aux Églises de Galatie : à vous grâce et paix de la part de Dieu notre Père et du Seigneur Jésus-Christ, qui s'est livré pour nos péchés, afin de nous arracher à ce monde du mal, conformément à la volonté de Dieu, qui est notre Père. À lui soit la gloire pour les siècles des siècles. Amen.

J'admire avec quelle rapidité vous vous détournez de celui qui vous a appelés par la grâce du Christ, pour passer à un autre évangile. Non pas qu'il y en ait un autre ; il y a seulement des gens qui jettent le trouble parmi vous et qui veulent renverser l'Évangile du Christ. Mais si quelqu'un, même nous ou un ange du ciel, vous annonçait un évangile différent de celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème ! Nous l'avons déjà dit, et je le redis maintenant : si quelqu'un vous annonce un évangile différent de celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème ! Car, maintenant, est-ce que je cherche la faveur des hommes ou celle de Dieu ? Est-ce que je cherche à plaire aux hommes ? Si j'en étais encore à plaire aux hommes, je ne serais plus serviteur du Christ.

• Méditation

Membre et même ministre désormais de l'Église protestante unie de France, j'ai ces temps derniers été conduit à me vouloir davantage encore familiariser avec les us et coutumes réformés. C'est ainsi que, tenant en mains un exemplaire d'un volume publié à Amsterdam en 1710 – au titre aussi long que précis – de *La Discipline ecclésiastique des Églises réformées de France avec les observations des synodes nationaux sur ces articles. À quoi l'on a joint la conformité de la dite discipline avec celle des anciens chrétiens*, et peut-être est-ce d'ailleurs cette remarque finale qui a poussé le familier des Pères que je suis à m'intéresser à cet ouvrage, je relevais à l'article XII, page 29, qui regarde la charge qu'ont les ministres de prêcher et d'évangéliser et la manière de s'y employer, que ceux-ci, je cite, «ne prêcheront sans avoir pour sujet de tout leur propos un texte de l'Ecriture sainte, qu'ils suivront ordinairement : & du Texte, ils en prendront & exposeront le plus qu'ils pourront. » Je note ce qui leur est enjoint un peu plus loin, qu'ils « n'allegueront que bien sobrement les Ecrits des Anciens Docteurs », ne voulant pas comprendre, pour moi, le sobrement comme parcimonieusement, mais plutôt comme délicatement.

Mais revenons à notre article XII. Il recommande au prédicateur, si je le comprends bien, à s'exercer à ce qu'il est convenu d'appeler la *lectio continua* de tel ou tel livre biblique, quoique le synode de Charenton de 1644 n'ait en rien empêché la prédication par *loci communes*, c'est-à-dire des lieux ou péricopes de l'Écriture choisis exprès. Je me suis donc décidé à suivre la recommandation de la Discipline réformée et à m'exercer pendant ce synode à une lecture continue. Toutefois, pour que l'équilibre soit maintenu entre nos deux traditions, j'ai pris le parti de suivre un livre qui à certain – il s'agit du cardinal Congar pour ne pas le nommer – a paru être l'essence du luthéranisme, alors regardé comme un « galatisme exacerbé ».[13] Je

[13] Yves Congar, *Vraie et fausse réforme de l'Église*, Paris, Cerf, 1950, p. 412.

vous propose donc, au long des divers moments d'aumônerie de ce premier synode national de l'Église protestante unie de France, de suivre pas à pas l'épître de Paul aux Galates, nos pas pouvant çà et là être un rien allongés, car il va bien nous falloir sauter quelques versets, si nous tenons vraiment à fermer ce synode dimanche à midi.

En attendant, considérons les quelques versets retenus pour l'instant, les premiers de la lettre. J'en retiens d'abord le souci qu'a Paul, de souligner à la fois l'origine et la raison d'être de son apostolat, disons de son ministère : il le tient de Jésus-Christ, bien plus, de Jésus-Christ ressuscité, avec pour mission de prêcher l'évangile de ce Jésus-Christ. Paul, on le sait, n'a connu Jésus que par révélation, un appel particulier qui lui a été adressé. Particulier, dis-je. Personnel. La vocation est une réalité intime ; elle n'en est pas pour autant égoïste. C'est là ce qui est assez paradoxal dans l'appel que le Seigneur nous adresse, qu'il l'est dans le secret de notre cœur, et je devrais plutôt dire de notre foi, mais son domaine d'application est public. Je ne veux pas forcer le trait, mais ici, pour ce synode, chacun s'exprimera comme il l'entend dans sa conscience, en faisant appel à son expérience ou à son intuition, et pourtant c'est ensemble que nous nous sommes mis en route – que nous faisons synode !

Notons que Paul dans ces versets n'est pas forcément aimable. Oh certes ! Il souhaite aux Galates grâce et paix, mais n'est-ce pas parce que cette dernière paraît leur faire défaut et qu'ils ont d'autant besoin de la grâce avec la miséricorde de Dieu ? Il prend garde cependant de leur rappeler d'emblée que c'est pour nos péchés que Jésus a donné sa vie. En d'autres termes, Paul souligne à l'intention de ses correspondants, l'événement essentiel qui est au cœur de l'évangile qu'il prêche, non d'un autre évangile, non, non, car il n'y a pas d'autre bonne nouvelle possible, un événement du passé et pourtant paradoxalement présent car il est aussi témoin de leur propre expérience, l'expérience de la grâce. Quel événement ? Mais cette croix dressée à Golgotha où est mort le ressuscité qui aujourd'hui l'envoie, lui, Paul, croix rouge de sang, noire de mort et pourtant brillante déjà de grâce répandue, justifiante. Le Dieu de l'évangile qu'il prêche n'est pas le fruit d'un raisonnement, il est plutôt le compagnon d'une expérience qui ouvre au don qu'il offre.

Pour toutes ces raisons, Paul peut être sévère à l'égard des Galates, qui semblent avoir oublié ce don, cette expérience. Prêcher, ce n'est pas être doucereux ni gnangnan. Prêcher, Paul le dit, ce n'est pas chercher à plaire aux hommes. C'est dire une parole qui nous dépasse. C'est être serviteur du Christ. Un serviteur fidèle. Et si notre synode était, en ce sens, prédication, je veux dire proclamation d'une bonne nouvelle, de la Bonne Nouvelle ?

Ainsi soit-il !

- Lecture spirituelle : Basile de Césarée († 379), *Lettre* 97 au sénat de Tyane

Nous avons plus besoin du secours de chacun de nos frères qu'une main n'a besoin de l'autre. Par la constitution même de notre corps, le Seigneur nous a enseigné la nécessité d'être unis. Quand je considère en effet que nos membres ne peuvent en rien se suffire à eux-mêmes, comment imaginerais-je que je puis me suffire dans la vie ? Ni un pied ne saurait marcher sûrement sans le soutien de l'autre, ni un œil n'aurait une vue saine s'il n'avait l'autre pour associé et s'ils ne se portaient ensemble sur l'objet de leur vision. L'ouïe est plus exacte quand elle perçoit la voix par les deux oreilles ; on tient plus fermement ce que serrent ensemble tous les doigts. Pour tout dire en un mot, je ne vois rien, ni dans la nature, ni dans le domaine de la volonté libre, qui s'accomplisse sans le secours des êtres de la même nature. La prière elle-même qui n'est pas faite en commun ne perd-elle pas beaucoup de sa puissance ? Et le Seigneur ne nous a-t-il pas annoncé qu'il serait au milieu de deux ou trois unanimes à l'invoquer ?

- Prière

- Cantique 528

- Bénédiction

Mercredi soir

• Invocation :
O : Ô Dieu, viens à notre aide,
A : Seigneur, à notre secours.
O : Que notre prière du soir s'élève jusqu'à toi
A : Et que ta miséricorde descende sur nous.
O : Gloire au Père, au Fils, au Saint-Esprit
A : Maintenant et toujours, et aux siècles des siècles.
O et A : Amen.

• Lecture : *Galates* 2, 11-21

Mais, lorsque Céphas vint à Antioche, je me suis opposé à lui ouvertement, car il s'était mis dans son tort. En effet, avant que soient venus des gens envoyés par Jacques, il prenait ses repas avec les païens ; mais, après leur arrivée, il se mit à se dérober et se tint à l'écart, par crainte des circoncis ; et les autres Juifs entrèrent dans son jeu, de sorte que Barnabas lui-même fut entraîné dans ce double jeu. Mais, quand je vis qu'ils ne marchaient pas droit selon la vérité de l'Évangile, je dis à Céphas devant tout le monde : « Si toi qui es Juif, tu vis à la manière des païens et non à la juive, comment peux-tu contraindre les païens à se comporter en Juifs ? » Nous sommes, nous, des Juifs de naissance et non pas des païens, ces pécheurs. Nous savons cependant que l'homme n'est pas justifié par les œuvres de la loi, mais seulement par la foi de Jésus-Christ ; nous avons cru, nous aussi, en Jésus Christ, afin d'être justifiés par la foi du Christ et non par les œuvres de la loi, parce que, par les œuvres de la loi, personne ne sera justifié. Mais si, en cherchant à être justifiés en Christ, nous avons été trouvés pécheurs nous aussi, Christ serait-il ministre du péché ? Certes non. En effet, si je rebâtis ce que j'ai détruit, c'est moi qui me constitue transgresseur. Car moi, c'est par la loi que je suis mort à la loi afin de vivre pour Dieu. Avec le Christ, je suis un crucifié ; je vis, mais ce n'est plus moi, c'est Christ qui vit en moi. Car ma vie présente dans la chair, je la vis dans la foi au Fils de Dieu qui m'a aimé et s'est livré pour moi. Je ne rends pas inutile la grâce de Dieu ; car si, par la loi, on atteint la justice, c'est donc pour rien que Christ est mort.

• Méditation

On a souvent glosé sur le différend qui a opposé Paul à Pierre. On l'a d'autant plus fait dans les milieux protestants, que c'était, pensait-on, une bonne manière de dire que Paul en a remontré à Pierre, que Pierre n'a pas forcément toujours eu raison, Pierre, a-t-on alors dit, et celui qui prétend désormais être Pierre, le pontife romain. À bien regarder le texte de l'épître aux Galates, on se rend cependant assez aisément compte qu'en l'affaire il est moins question d'un conflit d'autorité, de savoir qui est en droit de l'exercer, que de la vérité de l'Évangile. Une vérité que Paul énonce en quelques mots : « Nous savons cependant que l'homme n'est pas justifié par les œuvres de la loi, mais seulement par la foi de Jésus-Christ. »

Ah ! Voilà une expression étrange peut-être pour plusieurs d'entre nous, habitués à d'autres traductions, qui préfèrent parler de la foi en Jésus-Christ. J'ai regardé le texte grec ; il s'agit pourtant bien d'un génitif. Cependant ce génitif – pardonnez-moi de faire un peu de grammaire, mais vous allez en voir l'utilité – signifie trois choses : le sujet de la foi : la foi qui est celle de Jésus-Christ ; l'objet de la foi, c'est-à-dire Jésus-Christ ; l'origine de la foi : celle qui a sa source en Jésus-Christ. Or, la foi dont Paul instruit ici les Galates, pourquoi donc ne serait-elle pas les trois simultanément ? Quelle foi peut faire de nous, pécheurs courbés, des hommes et des femmes, redressés, debout : déclarés justes, justifiés ? Celle qui n'a de raison d'être que parce qu'elle écoute les promesses de ce Jésus crucifié et ressuscité – origine ; qui par-là même ancre en lui sa pleine certitude – objet ; partageant du même coup la confiance et l'obéissance de Jésus à l'égard de son Père – sujet.

Je termine par l'obéissance. Si Christ vit en moi, comme me l'assure Paul, lorsque Jésus obéit au Père, j'obéis, moi aussi, lui en moi et moi avec lui. Mon obéissance – le fait d'obéir – n'est-il pas, puisqu'un fait, une œuvre ? Revenons à ce qu'écrivait Paul aux Galates : « Nous savons cependant que l'homme n'est pas justifié par les œuvres de la loi, mais seulement par la foi de Jésus-Christ. » Le problème me paraît être moins les œuvres de la loi, que la connaissance que l'on a, « nous savons », de la raison d'être de notre justification. Une connaissance qui n'est pas un savoir abstrait, mais précisément le fruit de l'expérience dont je parlais tout à l'heure, lors de ma précédente intervention. J'ai bien l'impression, voyez-vous, que

Martin Bucer, se souvint de ces quelques versets que nous lisons ce soir, lorsqu'il publia au tout début de son ministère strasbourgeois un traité intéressement intitulé *Que nul ne vive pour lui-même*. Ainsi, il se pourrait bien, à l'écouter, qu'être revivifié, dynamisé (si je risque le terme) par l'espérance qui jaillit de la croix, et laisser alors au Christ Sauveur la place première dans notre vie, cela revienne à vivre pour quelqu'un d'autre que nous. Quel autre ? Dieu ? oui. Le prochain ? oui encore. Pour cela, je n'ai guère crainte d'évoquer les œuvres. Au contraire, je tâche de faire en sorte de pouvoir reprendre les dernières ou presque paroles de notre péricope, et dire, moi aussi, comme Paul et avec Paul, au regard de ce à quoi m'entraîne la foi de Jésus-Christ, « Je ne rends pas inutile la grâce de Dieu » !

Ainsi soit-il !

• Lecture spirituelle : Colomban de Luxeuil († 615), *Instructions spirituelles* 12, 2

Ah, s'il m'était donné de pouvoir tenir à longueur de nuit ma lampe allumée et ardente dans le temple du Seigneur ! Si elle pouvait éclairer tous ceux qui pénètrent dans la maison de mon Dieu ! Seigneur, accorde-moi cet amour qui se garde de tout relâchement, que je sache tenir toujours ma lampe allumée, sans jamais la laisser s'éteindre ; qu'en moi elle soit feu, et lumière pour mon prochain.

Ô Christ, daigne allumer toi-même nos lampes, toi notre Sauveur plein de douceur, fais-les brûler sans fin dans ta demeure, et recevoir de toi, lumière éternelle, une lumière indéfectible. Que ta lumière dissipe nos propres ténèbres, et que par nous elle fasse reculer les ténèbres du monde.

Veuille donc, Jésus, je t'en prie, allumer ma lampe à ta propre lumière, et qu'ainsi, à cette clarté, m'apparaisse le Saint des saints où toi, Prêtre éternel des temps éternels, tu fais ton entrée sous les portiques de ce temple immense. Qu'à ta lumière je ne cesse de te voir, de tendre vers toi mon regard et mon désir. Alors, dans mon cœur, je ne verrai que toi seul, et en ta présence ma lampe sera toujours allumée et ardente.

• Prière

• Cantique 644

• Bénédiction

Jeudi matin

• Invocation :
O : Ô Dieu, viens à notre aide,
A : Seigneur, à notre secours.
O : Tes œuvres sont grandes et admirables, Seigneur, Dieu tout-puissant,
A : Tes voies sont justes et véritables, car tu es bon et clément.
O : Gloire au Père, au Fils, au Saint-Esprit
A : Maintenant et toujours, et aux siècles des siècles.
O et A : Amen.

• Chant du Psaume 47

• Lecture : *Galates* 3, 15-29

Frères, partons des usages humains : un simple testament humain, s'il est en règle, personne ne l'annule ni ne le complète. Eh bien, c'est à Abraham que les promesses ont été faites, et à sa descendance. Il n'est pas dit : « et aux descendances », comme s'il s'agissait de plusieurs, mais c'est d'une seule qu'il s'agit : « et à ta descendance », c'est-à-dire Christ. Voici donc ma pensée : un testament en règle a d'abord été établi par Dieu. La loi, venue quatre cent trente ans plus tard, ne l'abroge pas, ce qui rendrait vaine la promesse. Car, si c'est par la loi que s'obtient l'héritage, ce n'est plus par la promesse. Or, c'est au moyen d'une promesse que Dieu a accordé sa grâce à Abraham. Dès lors, que vient faire la loi ? Elle vient s'ajouter pour que se

manifestent les transgressions, en attendant la venue de la descendance à laquelle était destinée la promesse : elle a été promulguée par les anges par la main d'un médiateur. Or, ce médiateur n'est pas médiateur d'un seul. Et Dieu est unique. La loi va-t-elle donc à l'encontre des promesses de Dieu ? Certes non. Si en effet une loi avait été donnée, qui ait le pouvoir de faire vivre, alors c'est de la loi qu'effectivement viendrait la justice. Mais l'Écriture a tout soumis au péché dans une commune captivité afin que, par la foi en Jésus-Christ, la promesse fût accomplie pour les croyants.

Avant la venue de la foi, nous étions gardés en captivité sous la loi, en vue de la foi qui devait être révélée. Ainsi donc, la loi a été notre surveillant, en attendant le Christ, afin que nous soyons justifiés par la foi. Mais, après la venue de la foi, nous ne sommes plus soumis à ce surveillant. Car tous, vous êtes, par la foi, fils de Dieu, en Jésus Christ. Oui, vous tous qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu Christ. Il n'y a plus ni Juif, ni Grec ; il n'y a plus ni esclave, ni homme libre ; il n'y a plus l'homme et la femme ; car tous, vous n'êtes qu'un en Jésus Christ. Et si vous appartenez au Christ, c'est donc que vous êtes la descendance d'Abraham ; selon la promesse, vous êtes héritiers.

• Méditation

Hier soir, nous en sommes restés à une certaine tension établie entre les œuvres de la loi et la foi de Jésus-Christ, la seconde ne bannissant pas en tout la première. Eh bien ce matin, Paul place face à la foi, non plus la loi, mais la promesse, ou plus exactement s'arrête à la relation qui doit être établie entre elles. Ce qui importe pour lui, c'est de pouvoir souligner que si la loi est transitoire, abrogeable quoiqu'elle ait quelque utilité, il n'en va pas de même de la promesse. La loi répond à des contingences ou à des circonstances et s'inscrit dans un temps donné, tandis que toute promesse, à moins d'être extorquée et de n'être précisément plus une promesse mais un faux serment, est le fruit d'une libre décision et la promesse dont il est ici question n'a plus pour cadre un temps donné, mais elle s'inscrit dans une histoire dont la croix est le pivot et qui tend vers l'éternité. En l'occurrence, puisqu'il s'agit d'une promesse de Dieu faite à Abraham, ce qui est en jeu c'est la souveraine liberté de Dieu, qui a voulu qu'en Jésus-Christ tous fussent justifiés. J'insiste sur la liberté de Dieu. Nous avons tendance plutôt à revendiquer pour nous l'usage de la liberté, nous défendons notre liberté. Mais voici que Paul nous apprend que nous ne saurions réclamer une telle liberté, que parce que Dieu d'abord à agit librement à notre égard. Et désormais nous sommes libres, en effet, il n'y a plus de barrières, plus de clôtures pour ceux qui ont revêtu le Christ, nous dit l'apôtre, tenez, même « il n'y a plus ni Juif, ni Grec ; il n'y a plus ni esclave, ni homme libre ; il n'y a plus l'homme et la femme » !

Cela, depuis que le Christ est venu dans notre humanité. Paul, plus exactement, évoque « la venue de la foi ». Rappelons-nous ici ce que nous avons observé hier soir, de la foi de Jésus, dont nous concluions qu'elle menait à l'obéissance et par-là à la grâce qui nous justifie. *Sola fide*, *sola gratia* : nous sommes au cœur-même de la prédication de nos Réformateurs. Par ou dans la foi, nous saisissons la vérité de la grâce qui nous est faite, d'être dorénavant un en Jésus-Christ. Mais où est Jésus-Christ, où est-il, demandez-vous tout particulièrement aujourd'hui, fête de l'Ascension ? J'ai quelque peine à imaginer que nous fêterions un départ et avec ce départ, une séparation, une absence désormais. D'une part, je n'oublie certes pas que l'évangéliste Matthieu fait dire à Jésus, qu'il est présent avec nous tous les jours, et d'autre part j'écoute saint Augustin qui m'aide à comprendre que ce qui importe en Dieu, c'est une relation, une triple relation cohérente et harmonieuse, appelons-là Trinité, qui conjoint le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et pour ce qui nous intéresse ici en tout cas le Père et le Fils. Or, de même que le Père n'est pas localisable, le Fils incarné assurément mais cependant ressuscité, dans son incarnation qui perdure, dans sa solidarité avec nous, n'est pas localisable non plus, ou plutôt avec le Père et l'Esprit, il est en tous lieux, il est en toute femme, en tout homme, en chacun de nous pour peu que nous l'y laissions s'élever.

Me suis-je, avec ces considérations, éloigné de notre épître aux Galates ? Non point ! Car la venue de la foi, c'est bien en nous qu'elle se produit, chaque jour, quand chaque jour avec nous se trouve le Seigneur, Jésus-Christ, en qui nous sommes, puisque un avec lui, par cette même foi déclarés enfants de Dieu. Tenez, une dernière question, que je laisse pour ce jourd'hui à votre sage méditation : lorsque confessant notre foi nous affirmons que Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu, nous autres, y sommes-nous aussi ? N'est-ce pas là la promesse, une promesse dont nous n'attendrions pas qu'elle soit un jour, plus tard, tenue, l'étant déjà, nous étant déjà la descendance d'Abraham, héritiers ?

Ainsi soit-il !

• Lecture spirituelle : Hugues de Saint-Victor (1096-1141), *De la vanité du monde* II, 715.

> Lorsque nous voulons élever l'œil de l'esprit vers les réalités invisibles, il nous faut considérer les images des choses visibles en quelque sorte comme des repères pour la connaissance. Quand, dans le domaine des réalités spirituelles et invisibles, on dit que quelque chose est en haut, on ne donne pas à entendre que cela serait situé spatialement au sommet ou au point le plus élevé du ciel, mais on veut signifier que, de toutes les réalités, c'est la plus intime. Monter vers Dieu, c'est donc rentrer en soi-même ; et non seulement rentrer en soi-même, mais d'une manière qui ne se peut dire, passer, au plus intime de soi, au-delà de soi-même. Ainsi, celui-là qui, entrant en soi et pénétrant en sa propre intimité, si j'ose dire, passe au-delà de lui-même, celui-là monte véritablement vers Dieu.

• Prière

• Cantique 490

• Bénédiction

Vendredi matin

• Accueil

• Invocation :
O : Seigneur, ouvre nos lèvres
A : Et nos bouches annonceront ta louange.
O : Venez, chantons avec allégresse en l'honneur du Seigneur !
A : Poussons des cris de joie vers celui qui est notre rocher, notre salut.
O : Présentons-nous devant lui avec des louanges,
A : Faisons retentir des cantiques en son honneur.
O : Venez, prosternons-nous, inclinons-nous, fléchissons les genoux devant le Seigneur qui nous a créés !
A : Car il est notre Dieu, nous sommes le peuple dont il est le berger, le troupeau que sa main conduit.

• Chant du Psaume 33

• Lecture : *Galates* 4, 21 - 5, 1

> Dites-moi, vous qui voulez être soumis à la loi, n'entendez-vous pas ce que dit cette loi ? Il est écrit, en effet, qu'Abraham eut deux fils, un de la servante, un de la femme libre ; mais le fils de la servante était né selon la chair, tandis que le fils de la femme libre l'était par l'effet de la promesse. Il y a là une allégorie : ces femmes sont, en effet, les deux alliances. L'une, celle qui vient du mont Sinaï, engendre pour la servitude : c'est Agar — car le mont Sinaï est en Arabie. Et Agar correspond à la Jérusalem actuelle puisqu'elle est esclave avec ses enfants. Mais la Jérusalem d'en haut est libre, et c'est elle notre mère : car il est écrit : « Réjouis-toi, stérile, toi qui n'enfantais pas ; éclate en cris de joie, toi qui n'as pas connu les douleurs ; car plus nombreux sont les enfants de la délaissée que les enfants de celle qui a un époux. »
>
> Et vous, frères, comme Isaac vous êtes enfants de la promesse. Mais, de même que celui qui était né selon la chair persécutait alors celui qui était né selon l'Esprit, ainsi en est-il encore maintenant. Eh bien ! que dit l'Écriture ? « Chasse la servante et son fils, car il ne faut pas que le fils de la servante hérite avec le fils de la femme libre. » Ainsi donc, frères, nous ne sommes pas les enfants d'une esclave, mais ceux de la femme libre. C'est pour que nous soyons vraiment libres que Christ nous a libérés. Tenez donc ferme et ne vous laissez pas remettre sous le joug de l'esclavage.

• Méditation

> Ce que Paul écrit dans ces versets, doit paraître à tout Juif non tant improbable que vexatoire et partant scandaleux. Quoi ? Le fils engendré dans la servitude, le fils d'Agar, correspondrait donc à la Jérusalem actuelle, autrement dit au peuple juif précisément, lui qui pourtant se réjouit et s'enorgueillit d'être issu non d'une servante, mais de l'épouse. S'ils ne sont pas légitimes, qui en effet pourrait l'être ? Paul répond à

la question : Qui, légitimes ? Mais vous, dit-il aux Galates, c'est-à-dire nous aujourd'hui. La réponse est inattendue, pour autant que l'on ne se soucie guère du raisonnement qui conduit l'apôtre à affirmer cela. Paul s'intéresse en premier lieu à la servitude. Qu'est-ce donc qui asservit ? Quel est le maître devant lequel on ploie sans toujours en comprendre la raison ou en saisir la nécessité. Ce maître, c'est la loi, ou peut-être plus exactement la soumission à la loi sans que celle-ci soit accompagnée de la foi, c'est la confiance placée en cette loi regardée comme un moyen de se concilier Dieu. C'est faire fi de la grâce en ne voulant s'en tenir qu'à une légitimité en fin de compte autoproclamée.

Je ne suis pas forcément très sûr, que nous autres protestants n'ayons pas eu de temps en temps, une telle prétention à une légitimité acquise une fois pour toute, regardant d'un peu haut ceux qui par exemple étaient soumis à un maître, qui de Rome aurait prétendu régir les mœurs avec les consciences. Non, non, je n'en suis pas forcément sûr, mais ce dont je suis sûr en revanche, c'est que Paul me persuade que je suis bel et bien fils de la femme libre, libérée elle et libéré moi avec ou en elle par le Christ. Qui donc est cette femme ? La Jérusalem d'en-haut, a écrit l'apôtre, est libre et il souligne : c'est elle notre mère. D'en-haut ne signifie pas à venir, future. Notre mère est présente aujourd'hui. J'entends encore prêcher saint Jean Chrysostome : « Quelle est donc cette veuve, cette femme délaissée jusqu'alors ? N'est-il pas évident que c'est l'Église des gentils, quand elle était privée de la connaissance de Dieu ? » Mais voilà, continue-t-il un peu plus loin, désormais en Jésus-Christ « les enfants de l'Église pullulent en grâce chez les barbares, sur la terre, sur la mer, sur le globe tout entier. »

Je retiens que cette Église est partout, sur la terre entière. Elle est chacune des Églises particulières en communion avec les autres. Elle est aussi notre Église protestante unie de France. Ah ! Puisque parlant de notre mère j'en suis venu aux Pères, les Pères de l'Église, savez-vous sous quels traits ils représentaient cette femme, l'Église ? Sous les traits d'une jeune vierge assurément, une manière d'accentuer combien elle pouvait, être pure peut-être, avoir de l'attrait certainement. Mais ils l'ont aussi représentée sous les traits d'une matrone. Celle qui peut tendrement presser ses enfants sur son giron et les allaiter. Alors, notre Église désormais, vierge ou matrone ? Les deux à la fois, vierge et matrone, miracle de la biologie ? De la biologie, non, de la grâce, oui !

Ainsi soit-il !

- Lecture spirituelle : Aphraate le Sage Persan (1e moitié du IVe s.), *Les Exposés* I, 3-4

L'homme commence par croire, et quand il croit, il aime. Quand il aime, il espère ; quand il espère, il est justifié ; quand il est justifié, il est parfait ; quand il est parfait, il est parvenu au faîte. Quand tout son édifice s'est élevé, qu'il est parvenu au faîte et achevé, il devient maison et temple d'habitation pour le Messie, comme le dit le prophète Jérémie : « Le temple du Seigneur, le temple du Seigneur, vous êtes le temple du Seigneur, si vous rendez beaux vos chemins et vos actes. » Il dit encore par le prophète : « J'habiterai en eux et je marcherai en eux. » Voici encore ce que dit le bienheureux Apôtre : « Vous êtes le temple de Dieu et l'Esprit du Messie habite en vous ». Et notre Seigneur lui-même dit à ses disciples : « Vous êtes en moi et je suis en vous. »

Quand la maison est devenue maison d'habitation, l'homme commence alors à se préoccuper de ce qui est demandé par celui qui habite l'édifice […] Ainsi en est-il de l'homme qui est devenu maison, et maison d'habitation pour le Messie : qu'il pourvoie à ce qui convient au service du Messie qui habite en lui, aux choses qui lui plaisent.

- Prière

- Cantique 640

- Bénédiction

Dimanche matin

• Invocation :
O : Seigneur, ouvre nos lèvres,
A : Et nos bouches publieront ta louange.
O : Ô Dieu, ta bonté dure éternellement,
A : Seigneur, nous nous confions en ton amour.
O : Nous espérons en ton nom, en présence de tes fidèles,
A : Nous dirons ta puissance et les miracles que tu as faits.

• Chant du Psaume 138

• Lecture : *Galates* 5, 7-15

Vous couriez bien ; qui, en vous barrant la route, empêche la vérité de vous entraîner ? Une telle influence ne vient pas de celui qui vous appelle. Un peu de levain, et toute la pâte lève ! Pour moi, j'ai confiance dans le Seigneur pour vous : vous ne prendrez pas une autre orientation. Mais celui qui jette le trouble parmi vous en subira la sanction, quel qu'il soit. Quant à moi, frères, si je prêche encore la circoncision, pourquoi suis-je alors persécuté ? Dans ce cas, le scandale de la croix est aboli ! Qu'ils aillent donc jusqu'à se mutiler tout à fait, ceux qui sèment le désordre parmi vous !

Vous, frères, c'est à la liberté que vous avez été appelés. Seulement, que cette liberté ne donne aucune prise à la chair ! Mais, par l'amour, mettez-vous au service les uns des autres. Car la loi tout entière trouve son accomplissement en cette unique parole : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. » Mais, si vous vous mordez et vous dévorez les uns les autres, prenez garde : vous allez vous détruire les uns les autres.

• Méditation

Cette constatation de Paul, « un peu de levain, et toute la pâte lève », Calvin l'a reprise pour point final d'un petit traité, qui peut-être n'est plus très lu quoique de première importance, l'a reprise sous une forme un peu plus calvinienne dans son énoncé : « un peu de levain aigrit toute la pâte ». C'est un traité au titre allemand un rien surprenant d'*Interim Adultero-Germanum etc*. – c'est un titre très long comme on les appréciait alors –, mais au titre français plus significatif : *La vraye façon de réformer l'Église chrestienne et appointer les differens qui sont en icelle*. Nous sommes en 1549 lorsque le Réformateur écrit ces pages en réponse à ce qu'il est convenu d'appeler l'*Intérim d'Augsbourg*, en quoi les protestants voyaient non sans raison une tentative de ramener à l'Église romaine les États qui avaient adopté la foi évangélique. Si Calvin pouvait ainsi conclure son ouvrage, c'est qu'il avait compris que l'apôtre en énonçant cela, mettait en garde contre ce qui, de façon déguisée, oh parfois à peine déguisée, ou si bien déguisée qu'on peut penser que c'est là la vérité, nous fait courir tout risque de lâcher ce qui est le cœur de l'Évangile : la grâce. Il y a tant de façon de mettre la grâce au rencart, pour ne se fier qu'en ce qui nous valorise au mieux à nos propres yeux ! Mais attention, il en faut peu pour que lève la pâte, il en faut peu pour qu'elle aigrisse ! Calvin commençait d'ailleurs son traité, c'est le chapitre Ier, par la question de la justification, et en voici la première phrase : « Ainsi, si nos moyenneurs – les partisans de l'Intérim – veulent montrer en fait qu'ils ont affection de retenir cette doctrine pure, à savoir quant à la justification gratuite de l'homme, qu'ils déterminent en premier lieu quel pouvoir l'homme a de lui-même. » Que pouvons-nous de nous-mêmes, par nous-mêmes ? Nous fiant à nos muscles et à notre souffle, courons-nous, nous nous arrêtons bientôt. Surgit un obstacle, le record est perdu, le plan santé – je pense aux coureurs du dimanche qui vont courir dans les parcs ou dans les rues au lieu d'aller au culte – tombe à l'eau, la pâte aigrit. Où est passée la grâce en tout cela ?

Je dis la grâce, mais suivant Paul, je devrais plutôt évoquer ce don de la grâce qui a nom liberté, notre liberté qui est un don de la libre grâce de Dieu. Le Paul qui aujourd'hui écrit aux Galates, que c'est à la liberté qu'ils ont été appelés, constatera un peu plus tard, comme il l'écrira alors aux Romains, que vouloir le bien est à sa portée, mais non pas l'accomplir. Ce qui nous manque le plus, l'obstacle dans notre course, ce n'est pas le vouloir, mais le pouvoir. Vouloir notre salut ? Nous le voulons, je l'espère en tout cas, mais nous ne le pouvons. Vouloir faire ce qui est bon devant ou pour Dieu ? Nous le voulons certes, pour autant que nous sommes des femmes et des hommes de bien, mais… Et pourtant. Notre liberté, celle à laquelle nous sommes appelés, nous donne l'audace de passer outre conventions, habitudes, inimitiés et que sais-je

encore qui nous arrêtent et nous handicapent. Et puisque j'ai cité Calvin, il me faut maintenant citer Luther. Nous connaissons tous l'admirable paradoxe, qui ouvre le traité *De la liberté chrétienne* : « Le chrétien est l'homme le plus libre; maître de toutes choses il n'est assujetti à personne. L'homme chrétien est en toutes choses le plus serviable des serviteurs; il est assujetti à tous. » Notre liberté est ce en quoi s'origine et se déploie notre service, je ne dis pas notre servitude : notre liberté de pécheurs déclarés justes et reconnaissant désormais de cette justification saisie comme une grâce. Une liberté qui s'exprime dans des actes, quotidiens. À chacun de nous, dans notre vie de chaque jour, au milieu des difficultés, des désagréments, tous ces obstacles qui empêchent notre course, mais aussi des joies et des espoirs, qui parfois se révèlent, inattendument, être des obstacles aussi, oui, à chacun de nous, au nom du Dieu qui gratuitement nous fait don de notre liberté, de tâcher de faire de notre volonté une possibilité.

Ainsi soit-il !

• Lecture spirituelle : Augustin d'Hippone (354-430), *Sermon Mai* 12

L'homme, avant de croire au Christ n'est pas en route, il erre. Il cherche sa patrie mais il ne la connaît pas. Que veut dire : il cherche sa patrie ? Il recherche le repos, il cherche le bonheur. Demande à un homme s'il veut être heureux, il te répondra affirmativement sans hésiter. Le bonheur est le but de toutes nos existences.

Mais où est la route, où trouver le bonheur, voilà ce que les hommes ignorent. Ils errent. Errer est déjà une recherche. Mais le Christ nous a remis sur la bonne route : en devenant ses fidèles par la foi, nous ne sommes pas encore parvenus à la patrie, mais nous marchons déjà sur la route qui y mène. L'amour de Dieu, l'amour du prochain sont comme les pas que nous faisons sur cette route.

• Prière

• Cantique 303

• Bénédiction

Dimanche départ

• Invocation :
O : Ô Dieu, viens à notre aide,
A : Seigneur, hâte-toi de nous secourir.
O : Le Christ, notre agneau pascal, a été offert en sacrifice,
A : livré pour nos offenses, il est ressuscité pour notre justification.
O : Digne est l'Agneau qui a été immolé de recevoir puissance, force et sagesse,
A : À celui qui est assis sur le trône et à l'Agneau soient honneur, gloire et louange.
O : Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit,
A : maintenant et toujours et aux siècles des siècles.
O et A : Amen.

• Lecture : *Galates* 6, 1-10

Frères, s'il arrive à quelqu'un d'être pris en faute, c'est à vous, les spirituels, de le redresser dans un esprit de douceur ; prends garde à toi : ne peux-tu pas être tenté, toi aussi ? Portez les fardeaux les uns des autres ; accomplissez ainsi la loi du Christ. Car, si quelqu'un se prend pour un personnage, lui qui n'est rien, il est sa propre dupe. Mais que chacun examine son œuvre à lui ; alors, s'il y trouve un motif de fierté, ce sera par rapport à lui-même et non par comparaison à un autre. Car c'est sa propre charge que chacun portera. Que celui qui reçoit l'enseignement de la Parole fasse une part dans tous ses biens en faveur de celui qui l'instruit. Ne vous faites pas d'illusions : Dieu ne se laisse pas narguer ; car ce que l'homme sème, il le récoltera. Celui qui sème pour sa propre chair récoltera ce que produit la chair : la corruption. Celui qui sème pour l'Esprit récoltera ce que produit l'Esprit : la vie éternelle. Faisons le bien sans défaillance ; car, au

temps voulu, nous récolterons si nous ne nous relâchons pas. Donc, tant que nous disposons de temps, travaillons pour le bien de tous, surtout celui de nos proches dans la foi.

• Méditation

Nous n'avons certes pas lu en son entier l'épître de Paul aux Galates au long des moments d'aumônerie de ce 1er Synode national de l'Église protestante unie de France. Cependant, nous nous sommes, j'en ai bien l'impression et je l'espère, arrêtés à ses principales articulations, en sorte que nous avons été conduits à la mâcher en quelque sorte. Nous y avons en ce sens goûté Paul, c'était mercredi soir, à l'ouverture de ce synode, se laisser aller à une apologie personnelle touchant au ministère qui a été le sien, puis au fil des pages nous l'avons entendu expliquer comment la loi peut être utile en dénonçant le péché, sans avoir le pouvoir de le supprimer, ce qui est revenu au Christ seul. Un pédagogue, la loi, assurément. Mais l'œuvre du salut a été accomplie par Jésus sur la croix en faveur de ceux qui dorénavant l'ont revêtu, comme disait Paul, oui, eux qui ont revêtu le Christ par la foi et le baptême et qui sont libres maintenant, mais libres pour servir, libres de servir.

Notre service, Paul le détaille dans cette dernière péricope qui nous retient au moment où nous allons nous séparer, pour chacun repartir vers les lieux de sa vie, devrais-je dire pour ses champs de mission ? Chacun… repartir… ses lieux propres… Est-ce à dire que nos routes se séparent ? Nous venons de cheminer ensemble pendant quelque trois ou quatre jours, nous avons fait synode, pour reprendre une expression que j'ai précédemment employée. Tout est fini et chacun est pour soi ? Non, non ! Voyez-vous, s'il est un mot que j'ai vraiment envie de prononcer en cette heure précisément, ce n'est pas séparation, mais bien communion. Communion, car notre premier synode nous a montré que l'unité non seulement est possible, mais qu'elle est utile, et au surplus enthousiasmante au sens premier du terme, emplie de Dieu, nous pénétrant de Dieu, de grâce. Communion aussi, car notre travail, ainsi que Paul nous l'enjoint, désormais est pour le bien de tous : « tant que nous disposons de temps, travaillons pour le bien de tous » ! Rude programme, beau programme, qui nous unira par-delà les moments et les distances, nous réunira à nos frères heureux ou malheureux répandus sur la surface de la terre, quand nous porterons les fardeaux les uns des autres et quand nous serons heureux du bonheur les uns des autres.

Oui, finalement, j'en reviens à ce que je disais vendredi matin : c'est une bonne mère, l'Église protestante unie de France, encore un peu vierge, mais certainement déjà nourrissante matrone !

Ainsi soit-il !

• Lecture spirituelle : Hermas (milieu du IIe s.), *Le Pasteur* Précepte 10, 42

Revêts-toi de la gaieté qui plaît toujours à Dieu et qu'il accueille favorablement : fais-en tes délices. Tout homme gai fait le bien, pense le bien et méprise la tristesse. L'homme triste fait toujours le mal. D'abord, il fait le mal parce qu'il attriste l'Esprit Saint donné joyeux à l'homme ; ensuite, en attristant l'Esprit Saint, il commet l'iniquité en ne priant pas le Seigneur et en ne lui avouant pas ses péchés. Car jamais la prière de l'homme triste n'a la force de monter à l'autel de Dieu. – Pourquoi, dis-je, la prière d'un homme triste ne monte-t-elle pas à l'autel ? – Parce que, dit-il, la tristesse siège dans son cœur. Mêlée à la prière, la tristesse ne lui permet pas de monter pure à l'autel. Le vinaigre et le vin, mêlés, n'ont plus le même agrément : de même la tristesse, mêlée à l'Esprit Saint, n'est pas capable de la même prière. Purifie-toi donc de cette tristesse mauvaise et tu vivras pour Dieu, et ils vivront pour Dieu, ceux qui rejetteront loin d'eux la tristesse et se revêtiront de la seule joie.

• Prière

• Cantique 232

• Bénédiction

Prédication donnée lors du culte synodal

Lectures bibliques : Juges 1, 1-3 ; Colossiens 2, 1-7 ; Marc 10, 35-45.

Jg 1, 3 : « *Juda dit à Syméon, son frère : "Monte avec moi dans mon lot, et combattons les Cananéens, puis moi aussi, j'irai avec toi dans ton lot." Et Syméon alla avec lui*. »

Pour certains d'entre nous les leçons d'école du dimanche appartenant à un passé quelque peu révolu, je ne suis pas très sûr que tous, nous nous souvenions exactement de ce que rapporte le livre des Juges. Pour faire bref, je rappelle simplement qu'en ces pages de l'Ancien Testament, nous découvrons comment après la mort de Josué – qui, succédant à Moïse, a conduit le peuple libéré de l'esclavage en Égypte jusqu'au pays de Canaan – ce peuple s'installe là, sous la direction politique et spirituelle de ceux qui vont être désignés sous ce nom de juges, et s'y installe non sans avoir à lutter et combattre, non sans infidélités de la part des israélites et de fidélité de la part de Dieu. À telle enseigne, que s'il me fallait résumer d'un seul mot toute l'histoire qui nous est racontée dans ce livre des Juges, le mot que j'emploierais volontiers est le mot grâce. Eh oui ! Nous y voyons Israël rebelle et rétif, mais Israël pardonné ; Israël hésitant et Dieu obstiné ; Israël qui se détourne de Dieu et Dieu qui maintient l'alliance de grâce passée avec Abraham et renouvelée avec Moïse.

Ce qui me retient singulièrement en tout cela, c'est ce que j'y distingue d'une union, en l'occurrence nécessaire pour surmonter les obstacles et vaincre dans les batailles. Les douze tribus, naguère errantes pendant quarante années dans le désert, vont devoir, pour s'installer et avant que le dernier des juges, Samuel, ne leur donne leur premier roi, s'unir.

*

Aujourd'hui, les croyants et parmi eux les chrétiens ont d'autres combats à mener, d'autres Cananéens devant eux. Dans un monde qui ignore Dieu, c'est-à-dire peut-être qui est Dieu mais surtout ce qu'il fait et ce à quoi il engage, les Églises chrétiennes ont un besoin urgent d'être unies dans leur témoignage, une prédication en paroles et en actes de la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ. Disant cela, j'ai assurément en tête la nécessité de la poursuite du travail œcuménique, mais pour ce qui nous regarde, nous protestants qui nous reconnaissons dans les intuitions des Réformateurs du XVIe siècle, mais qui pour autant ne nous sommes pas arrêtés au XVIe siècle, j'ai en tête, oui, le devoir qui nous incombe, non pas d'abandonner les uns les autres nos traditions – et par traditions je n'entends évidemment pas quelques reliques archéologiques, mais bien l'essentiel de ce qui est transmis, nous a été transmis et nous apprêtons chaque jour à transmettre, un essentiel qui est une parole vivante et vivifiante – , non pas d'abandonner nos traditions propres, luthériens ou réformés, mais de les mettre en commun pour mieux nous faire entendre… pardon : pour mieux faire entendre la voix vive de l'Évangile, *viva vox evangelii*, que Luther avec d'autre dira être « une prédication et un cri portant sur la grâce et la miséricorde de Dieu. »[14] Il me plaît assez, je l'avoue, que la voix dont il est ici question soit qualifiée de vive, ce qui veut dire à la fois vivante, ardente, pleine d'énergie, mordante, âpre parfois pourquoi pas. Le Dieu qui parle et qui nous fait parler, qui agit et nous fait agir, est un Dieu vivant, pas une idole, pas une potiche. Il vient à notre rencontre et nous fait grâce, cela nous le croyons, telle est notre foi, et je comprends alors qu'il nous donne le courage, la solidité et le dynamisme utiles pour entreprendre, être actifs, et c'est toujours notre foi, une foi à l'œuvre.

Fermes dans l'alliance dont ils sont héritiers, Juda et Syméon se sont unis pour être plus forts, plus vaillants, afin de mieux, plus vite, sans précipitation toutefois, réussir l'œuvre entreprise. Si vous jetiez un œil sur une carte de géographie indiquant où se sont installées les tribus d'Israël dans le pays de Canaan, vous y verriez que celles de Juda et de Syméon, tout au sud, sont quasi imbriquées, vivant et agissant côte à côte, solidaires. Juda donc et Syméon se sont unis. Laurent et Joël se sont unis ; luthériens et réformés se sont unis. Toi et moi nous sommes unis. Restons solidaires. Certes, le livre des Juges nous apprend qu'en maintes circonstances le peuple, par conséquent Syméon et Juda avec lui, n'a pas suivi la route où le menait le Dieu de grâce qui le guidait. Aussi lui a-t-il fallu, à Dieu, le corriger, le peuple ; c'est l'âpreté de la parole de Dieu. C'est cela qui est étrange et fort, que la parole que nous portons, que nous prêchons, s'il le faut, quand il le faut, nous remet à notre place, oh ! parlant de place j'avance cela sans cependant avoir la prétention pour autant – j'écoute là ce que Marc rapportait – d'imaginer que nous puissions, nous, être assis auprès du Seigneur et tant pis pour les autres, assis les uns à la droite, disons par exemple les luthériens, les réformés étant à gauche. Prenons garde. Jésus prévenait les apôtres Jacques et Jean, qui, eux, voulaient être assis de part et d'autre de lui, qu'ils boiront plutôt à la coupe d'amertume

[14] *Sermon sur la première épître de saint Pierre* WA 12,259 : « eine Predigt und ein Geschrei von der Gnad und der Barmherzigkeit Gottes. »

et la partageront avec lui. J'espère bien qu'aucun d'entre nous ne sera crucifié, quoique… Tenez c'est un martyr africain, le pasteur luthérien Gudina Tumsa, de l'Église Mekane Yesus, en Éthiopie, assassiné par un régime dictatorial en 1979, c'est encore récent, qui écrivait que, je le cite, « la vie apolitique – apolitique, c'est-à-dire qui ne s'inquiète pas de la cité, du monde dans lequel on vit, dans lequel vivent nos contemporains, dans lequel nous vivons et espérons avec eux – n'est pas digne d'existence. » Et il continuait : « La non-participation est une négation de la bonté de la création et de la réalité de l'incarnation. »[15] Oui, oui, là où nous sommes placés, pas nécessairement où nous souhaiterions être placés, nous sommes appelés à rendre compte de cette double vérité : d'une part que la création de Dieu est bonne et donc que la vie vaut d'être vécue sur une terre qu'il convient de refuser d'appeler ici-bas, avec ses peines certes mais avec ses joies aussi, et d'autre part de ce que c'est dans cette vie sur cette terre là, dans ce monde, dans notre monde que le Christ s'est incarné, que Jésus a vécu notre vie avec ses peines et ses joies, ses amitiés et ses inimitiés ; a vécu : a participé. La non-participation est une négation…

*

Notre union aujourd'hui dans l'Église protestante unie de France, en raison du qualificatif même que nous lui avons donné, unie, ne saurait en d'autres termes qu'être pour cette Église une prise en compte des réalités du monde, de la société. La société des hommes a des besoins, matériel, je ne les nomme pas, vous les connaissez aussi bien et peut-être pour certains mieux que je ne puis le faire, pain, travail et loisirs, mais aussi des besoins spirituels, parmi lesquels je n'hésite pas à placer la paix et l'amitié, et bien évidemment la proximité du Tout-Autre, en qui nous chrétiens protestants reconnaissons le Dieu de Jésus-Christ, qui nous accorde par et dans sa grâce la certitude de sa bonté active à notre égard, une bonté active que les théologiens appellent miséricorde, un beau mot, un mot absent cependant du vocabulaire courant, qui exprime une bienveillance alliée à une indulgence qui incline au pardon, à la réconciliation. Attention, je ne parle pas là un langage doucereux et lénifiant. Paul avertit les Colossiens, de ne pas se laisser « abuser par de beaux discours », vous savez, ceux qui plaisent parce qu'ils séduisent en nous disant ce que nous voulons entendre. Aussi, lorsque j'affirme la miséricorde de Dieu, si je maintiens qu'il est prêt à nous pardonner nos fautes, je n'en oublie pas pour autant qu'il n'est pas dupe. Puisque pour cette prédication, je suis parti du livre des Juges, je dois relever que dans ses pages à plusieurs reprises Israël est jugé par l'Éternel avec sévérité et même colère, ah oui, c'est vrai, une sévérité et une colère qui ne l'empêchent pas ensuite de faire grâce, mais une sévérité et une colère quand même ! Une rigueur, disons, car il nous tient, nous aujourd'hui comme Syméon et Juda jadis, en réserve pour une mission qui n'est pas sans risque. « Un rude combat » plutôt, pour reprendre une expression de Paul à l'adresse des Colossiens, un combat que l'apôtre leur dit mener pour eux et d'autres avec eux, ceux de Laodicée puisqu'il les nomme, un combat – sans armes létales, laissons de côtés le caractère de nos jours un rien désenchanté du modèle vétérotestamentaire – qu'il nous reste à soutenir là où nous sommes, en quelque lieu de notre vie, en quelque lieu de la vie de notre Église, là où elle est *dressée*, comme se plaisaient à le dire les calvinistes lorsque la Réforme s'est déployée en France. Dressée : debout, levée ; mais dressée : non sans… *discipline* !

Syméon alla avec Juda. C'est main dans la main qu'ils ont fait route, accompli la tâche, en ont été satisfaits. S'en sont réjouis ! Certainement se sont-ils d'autre part restaurés ensemble, ont-ils mangé et bu. Nous aussi, et depuis longtemps, nous recevons à la même table le pain et le vin, en quoi nous discernons le corps et le sang du Christ pour nous offerts. La sainte cène, qui est communion, est aussi une prédication. Comme telle, elle doit être ouverte à tous, pour peu que tous s'y sentent invités, entendent l'invitation qui leur est lancée. Qu'avec nous, ils fassent halte, afin néanmoins de repartir de plus belle ensuite, lorsqu'avec eux, nous reprendrons notre route, prêts à affronter, non plus les Cananéens ainsi qu'il advint pour Juda et Syméon, mais les détresses de notre temps, attentifs à la recommandation de l'apôtre Paul aux chrétiens de Colosse, une recommandation pour nous désormais : « Poursuivez donc votre route dans le Christ, Jésus le Seigneur, tel que vous l'avez reçu ; soyez enracinés et fondés en lui, affermis ainsi dans la foi telle qu'on vous l'a enseignée, et débordants de reconnaissance. »

Oui, assurément, affermis par l'enseignement de nos pères, les Réformateurs, et débordant de reconnaissance !

Ainsi soit-il !

Professeur Jacques-Noël PÉRÈS

[15] Cité dans Øyvind M. Eide (éd), *Revolution and Religion in Ethiopia. The Growth and Persecution of the Mekane Yesus Chrurch 1974-1985*, Eastern African Studies, Addis Abeba/Athens OH, 2000, p. 129.

MESSAGE DU PRESIDENT DU CONSEIL NATIONAL

Frères et sœurs membres du synode national,
Monsieur le Ministre,
Messieurs les parlementaires,
Mesdames et Messieurs les élus, les représentants de la société civile et des cultes,
frères et sœurs d'organisations œcuméniques et d'Eglises-sœurs, venus d'au-delà des frontières nationales et confessionnelles,
frères et sœurs protestants et protestants évangéliques,
frères et sœurs venus des paroisses, des Eglises locales, des régions de l'Eglise protestante unie,

Nous sommes samedi. Entre vendredi et dimanche, qui nous rappellent le Vendredi saint et le dimanche de Pâques fondateurs. Nous sommes samedi. Entre l'impasse de la croix, incompréhensible, et des chemins nouveaux encore impensables.

D'une certaine manière, l'Eglise se tient là. Dans ce samedi, qui concentre et qui embrasse toute l'histoire humaine. Dans ce samedi, où les disciples sont introuvables et où seules quelques femmes préparent un embaumement – un embaumement qui finalement n'aura pas lieu.

L'Eglise est là, dans cet entre-deux, où tout est comme suspendu. Entre ses espoirs déçus et la promesse déjà à l'œuvre. Entre repli amer et confiance possible.
Et il lui faut toujours se laisser convertir à nouveau par l'Esprit du Dieu vivant. Car ce qu'elle croit être une impasse est précisément l'ouverture. Ce qu'elle tient pour l'échec final est le début de sa mission.

Samedi, c'est chaque jour, lorsque plus rien ne semble possible aux hommes et que tout est possible à Dieu. Et c'est pourquoi fêter la naissance de l'Eglise protestante unie de France, ce samedi, ne peut avoir qu'un sens : remettre toute chose au Dieu vivant, nous confier en lui, nous abandonner à la confiance qui prend sa source en lui.

La création de l'Eglise protestante unie, c'est l'affirmation de cette confiance, fondamentale, vitale. Ce n'est pas le fruit de je ne sais quelle stratégie habile et mûrement calculée. Il ne s'agirait alors que de cette espèce de fausse confiance, dont on nous rebat les oreilles, qui s'apparente à la méthode Coué, qu'on invoque dans les salles des marchés financiers ou dans les écoles de management, qui n'est que la confiance en soi seul, en ses propres forces et capacités, et donc qui n'est au fond que méfiance à l'égard des autres.

La confiance dont je parle ici, c'est la confiance dont Dieu a fait le choix, une fois pour toutes. Et cette confiance choisie par Dieu, pour nous c'est une confiance reçue, une confiance qui fait vivre, une confiance qui engage.

*

C'est une confiance reçue.

Si nous sommes ce que nous sommes aujourd'hui, nous le devons d'abord à d'autres.

Bien sûr, il ne saurait être question d'oublier tout le travail patient qui nous a conduits jusqu'à ce samedi 11 mai. L'effort a été multiple ; la tâche, considérable. L'appel, presque le défi, lancé par la paroisse de Bourg-la-Reine, repris par le synode de Soissons, confirmé en 2007 lors du synode conjoint de Sochaux, a été relevé. Relevé par toutes celles et tous ceux qui s'y sont attelés, depuis les commissions spécialisées jusqu'aux assemblées générales des associations cultuelles. Et relevé en temps et en heure.

Mais si nous avons pu mener ce travail à bien, c'est parce que nous avons été travaillés, plus encore que nous n'avons travaillé. C'est parce que nous avons « été agis » si je puis dire, plus encore que nous n'avons agi.

L'Eglise protestante unie est un fruit du mouvement œcuménique. En 1910, la conférence d'Edimbourg a appelé à mettre au premier plan la mission de l'Eglise et à relativiser du même coup les identités confessionnelles. En 1934, la déclaration de Barmen a uni des luthériens et des réformés pour affirmer l'autorité ultime du seul Jésus-Christ, face à l'idolâtrie nazie ; avec la sève de l'Eglise confessante, elle a irrigué tout le protestantisme d'après-guerre, notamment

en France. En 1948, la fondation du Conseil œcuménique a placé la recherche de l'unité visible au cœur de la vie des Eglises. En 1962, le concile Vatican II a montré combien l'espérance œcuménique pouvait rencontrer d'échos au sein de l'Eglise la plus importante et la transformer, alors que beaucoup la pensaient immobile et immuable. En 1973, la Concorde de Leuenberg a proposé un modèle d'unité fondé non plus sur l'uniformité et la méfiance à l'égard des originalités, mais au contraire sur la diversité réconciliée.

A travers cette histoire, c'est l'Esprit du Dieu vivant qui est à l'œuvre. Nous qui étions loin les uns des autres et parfois même antagonistes, nous avons été rendus proches. Nous avons fait l'expérience d'être réconciliés par le Christ, qui est notre paix. En lui, Dieu le premier a fait ce choix de la réconciliation. Il a fait une fois pour toutes, et il tisse à nouveau chaque jour, le choix de la confiance, le choix de la foi. La foi de Jésus-Christ, c'est la foi qui nous est donnée.

C'est pourquoi nous attestons qu'il est bon de faire confiance à l'autre. Nous refusons les postures identitaires. Elles procèdent de la peur et de l'illusion, la peur de l'autre et l'illusion que l'on pourrait exister sans lui, voire contre lui.

C'est vrai entre chrétiens et c'est pourquoi nous confessons que notre Eglise et que toute Eglise, est un des visages – un des visages seulement – de l'unique Eglise du Christ. Et nous nous réjouissons de la pluri-appartenance ecclésiale de certains chrétiens, qui manifestent ainsi que l'Evangile déborde les limites confessionnelles et les frontières culturelles.

Nous récusons aussi les postures identitaires dans le champ social. On peut bien sûr comprendre les racines de ces peurs et de ces illusions, des racines parfois bien réelles, et si souvent entretenues et instrumentalisées. Mais on ne saurait se résigner ni à les laisser se répandre, ni à simplement se désoler de leurs effets néfastes. Nous avons besoin les uns des autres. Notre société, rongée par la défiance, a besoin de cette hospitalité fondamentale. Est-ce naïf de le dire ? C'est au contraire profondément réaliste. Aucun de nous ne serait ici s'il n'avait été lui-même accueilli, à sa naissance et plusieurs fois dans sa vie. Ainsi, si nous sommes appelés à vivre une hospitalité confiante, surtout à l'égard des humiliés, de celles et ceux que l'on désigne si facilement et à bon compte comme dépendants, incapables, fragiles, assistés, *losers* de toute nature, ce n'est pas par devoir ; c'est par lucidité et par gratitude.

La confiance est toujours d'abord reçue. Etant reçue, elle peut donner naissance à la gratitude et ainsi à la confiance partagée. Célébrer la naissance de l'Eglise protestante unie, c'est attester cette confiance reçue. Reçue de Dieu et manifestée en Jésus-Christ.

*

Cette confiance reçue est, ensuite, une confiance qui fait vivre.

Et j'aimerais m'arrêter ici un instant sur les métamorphoses considérables que vit, en ce moment même, notre protestantisme, et dont la création de l'Eglise unie est un signe.

Depuis son apparition et pendant cinq siècles, être protestant en France, ce fut ne pas être catholique. Les protestants ont constitué une sorte d'alternative ultra-minoritaire au culte dominant. C'était pour leur malheur, en période de persécutions. C'était pour leur fierté, quand ils étaient identifiés du côté du progrès, de la République ou de la laïcité. Et ce fut une ressource identitaire inépuisable et, au fond, confortable : le protestantisme vivait en quelque sorte appuyé contre le catholicisme. Il a donc développé une manière d'être Eglise adaptée à ce contexte. Il s'est compris comme un petit troupeau, pour reprendre une image biblique. Un petit troupeau se serrant les coudes, tissant des solidarités internes fortes, aimant les marqueurs discrets et perceptibles par les seuls initiés, vérifiant régulièrement sa fidélité. Cette manière d'être Eglise, pertinente alors, lui a permis de traverser les épreuves et les siècles.

Mais ce monde a changé. Et même, il a disparu. Les institutions religieuses sont désormais marginales, les convictions sont individualisées, les affiliations sont fluctuantes. Depuis 2008, les personnes agnostiques et athées déclarées sont majoritaires en France. Le catholicisme, bien sûr, mais aussi l'ensemble cumulé des cultes est de plus en plus minoritaire. Le protestantisme français ne peut donc plus exister en s'appuyant contre un autre culte. Il ne faut pas s'en désoler. C'est ainsi. Et c'est sans doute la chance de trouver une nouvelle manière d'être Eglise, pertinente dans ce monde-ci.

C'est notre grand défi, pour cette génération : intégrer ce renversement complet de ce que nous avons longtemps été, pour être fidèles aujourd'hui et demain à l'Evangile que nous avons reçu, à notre manière de le comprendre et de le partager. Il s'agit, pour notre protestantisme, de passer de la connivence au partage, de l'entre-soi à la rencontre, d'une Eglise qui se serre les coudes à une Eglise qui ouvre ses bras. D'une Eglise de membres à une Eglise de témoins.

Cette mutation n'est pas à venir, elle est en cours, nous y sommes déjà engagés. De multiples signes le montrent, par exemple dans bien des paroisses qui osent des projets hors les murs, dans le recrutement plus diversifié des responsables locaux, dans les étudiants de nos facultés de théologie venus des horizons les plus variés, dans la volonté de renforcer les liens avec les associations et mouvements d'origine protestante.

C'est encore le sens de la dynamique *« Ecoute ! Dieu nous parle…*, qui a accompagné le création de l'Eglise unie, et dans laquelle le « nous » ne signifie précisément pas un petit troupeau privilégié, mais le désir d'une écoute partagée – et je vous donne rendez-vous tout à l'heure, dans le village de tentes sur le quai, pour avoir un aperçu de la richesse de cette dynamique.

C'est également le sens du projet qui sera lancé le samedi 11 octobre 2014 et qui nous conduira jusqu'en 2017, sous le titre : *Protester pour Dieu, protester pour l'Homme. Quelles sont nos thèses pour l'Evangile aujourd'hui ?* Dans la perspective des 500 ans de la Réforme, nous nous inspirerons de Martin Luther pour nous interroger, tous ensemble et le plus largement possible : quelles sont nos « thèses », c'est-à-dire nos convictions engagées, pour l'Evangile aujourd'hui ? Loin de nous contenter de répéter ce que nos pères dans la foi nous ont transmis, comment nous approprions-nous l'Evangile que nous avons reçu et qui nous fait vivre ? Personnellement et collectivement, quels sont nos mots pour le goûter, le célébrer, le partager ? Comment le manifesterons-nous ?

Ce que nous pouvons percevoir dans toutes ces mutations du petit protestantisme luthérien et réformé français, des mutations plus radicales que ce que nous pensons souvent, c'est une confiance à l'œuvre. Une confiance reçue, je l'ai dit, et une confiance qui fait vivre. Autrement dit : une confiance en demain.

Oui, demain vaut la peine d'aujourd'hui. Demain vaut la joie d'aujourd'hui. Demain vaut l'espérance lucide et active d'aujourd'hui. Les mille raisons – sociales, économiques, financières, écologiques… – de considérer l'avenir comme menaçant et, pire encore comme illisible, ne sauraient abattre ceci : celui qui en Jésus-Christ a plongé au cœur de la condition humaine, celui qui a laissé le tombeau vide, celui qui le premier nous fait confiance, nous donne rendez-vous demain. Il nous y précède et il y vient à notre rencontre.

Célébrer la naissance de l'Eglise protestante unie, c'est attester une confiance reçue. C'est attester une confiance qui fait vivre et qui fera vivre demain. Et c'est pourquoi, c'est attester une confiance qui engage.

*

Une confiance qui engage – et je terminerai par là.

Nous croyons que Dieu aime le monde. Nous croyons même qu'il… le « kiffe » ! Non pas qu'il le « kiffe grave », mais qu'il le kiffe en grand, comme ce sera vécu et fêté fin juillet, à Grenoble, lors du rassemblement jeunesse de notre Eglise et au-delà ! Et c'est parce que Dieu aime le monde et ses habitants qu'il s'y est fait connaître comme un serviteur.

Au cœur de l'Evangile tel que la Réforme le reçoit, il y a cette découverte que Dieu vient non pas pour être servi mais pour servir. Pour nous servir. En Christ, le Dieu vivant se met à nos pieds. La hauteur où Dieu se trouve, désormais, c'est au ras du sol. Quand nos osons nous abandonner à ce service renversant, alors nous éprouvons que notre vie entière est entre ses mains, que ce qui semble humble devient glorieux, que ce qui est faible devient fort. Par amour, pour rien, par grâce, il nous dégage de toute fausse valeur, de tout pouvoir, de toute fatalité. Surtout, il nous dégage du souci de nous-mêmes.

Et c'est d'être ainsi dégagé de nous-mêmes qui nous engage au service des hommes. C'est pourquoi l'Eglise protestante unie n'a pas sa fin en soi, mais dans un renouveau de sa mission, de son service. C'est le motif pour lequel elle a été créée. C'est la raison pour laquelle nous sommes ici. La confiance reçue de Dieu, cette confiance qui fait vivre, est une confiance qui nous engage.

Nous voulons donc attester qu'il est bon de servir. Il est bon de servir en s'engageant dans la prière, qui élargit notre vie aux dimensions de l'amour de Dieu pour le monde. Il est bon de servir en s'engageant dans la diaconie, le service social, qui nous rend vulnérables aux autres et à Dieu. Il est bon de servir en s'engageant dans le témoignage explicite, qui sème à tous vents les graines du règne de Dieu. Ce sont là les trois dimensions du service pour lequel Christ nous libère et dans lequel il nous engage. Et c'est ainsi que nous rendons contagieuse la confiance que nous avons reçue et qui nous fait vivre.

Oui, nous l'attestons, il y a du bonheur à servir les autres, à s'engager pour eux. Pourtant, tout nous pousse à n'avoir le souci que de soi. Tout, à commencer par la transformation du moindre événement même intime en spectacle, ou par l'idéologie du marché quand elle devient une religion qui imprègne tout et qui fait de mes envies la seule mesure qui vaille. Mais nous croyons – et bien plus : nous éprouvons – qu'il y a du bonheur à servir plus qu'à se servir. C'est le service qui tisse patiemment la confiance.

Il nous faut le redire d'abord à nous-mêmes : construire la confiance est le contraire d'un quiétisme béat ; c'est une pratique, c'est un effort, c'est une lutte, bien souvent contre soi d'abord et contre la méfiance toujours recommencée ensuite. Il nous faut aussi partager cette conviction et la rappeler à toutes celles et tous ceux qui exercent une responsabilité sociale, qu'elle soit politique, en entreprise, médiatique, éducative, que sais-je encore. Et nous pouvons, précisément à cause de la foi de Jésus-Christ qui nous est donnée, ne pas craindre de nous engager, nous-mêmes, dans le champ de la responsabilité sociale.

*

La confiance reçue – et que nous affirmons recevoir de Dieu le premier, c'est là le cœur de l'Evangile –, la confiance qui nous fait vivre, est une confiance qui nous engage. Rendre cette confiance contagieuse, c'est notre vocation. C'est le sens de la création de cette Eglise unie. C'est le chemin qui lui est ouvert.

C'est pourquoi, ce samedi matin, dans cet entre-deux par lequel l'Eglise repasse toujours, je voudrais, tranquillement mais clairement, affirmer que ce chemin est ouvert comme un chemin de bénédiction.

Le chemin qui est ouvert devant nous est un chemin de bénédiction, si… Si nous nous y engageons en comptant non pas sur nos forces propres, mais sur le souffle de Dieu. Si nous délaissons nos identités lorsqu'elles nous entravent, pour recevoir celle que Dieu nous donne. Si nous osons être attestataires d'Evangile.

Bien plus, le chemin qui est ouvert devant nous est un chemin de bénédiction, parce que… Parce que si je n'ai aucune idée de quoi demain sera fait, je sais que Christ nous y accueille et nous y donne rendez-vous. Parce qu'il nous accompagne, là où nous sommes, chaque jour.

Et le chemin qui est ouvert devant nous est un chemin de bénédiction, pour… Pour servir les hommes. Pour y rendre contagieuse la confiance reçue de Dieu. Pour bénir, puisque c'est à cela que nous sommes appelés.

Frères et sœurs, nous pouvons faire monter à Dieu notre reconnaissance quand nous regardons le passé, le passé dans la longue durée et le passé plus proche qui nous a conduits jusqu'ici. Et désormais, enracinés dans la confiance reçue, la confiance qui nous fait vivre, la confiance qui nous engage, nous sommes appelés à marcher sur ce chemin de bénédiction.

Désormais, nous sommes appelés à être fidèles à l'avenir.

Pasteur Laurent SCHLUMBERGER

SOMMAIRE

Récapitulatif des décisions **2**

Décisions relatives au rapport du conseil national et à ses annexes **3**

Décisions financières 13

Décisions financières du collège luthérien 16

Décisions concernant les élections **17**

Autres décisions **20**

A propos de la fin de la vie humaine **23**

Message du synode national aux paroisses et Eglises locales **27**

Aumônerie **29**

Message du président du conseil national **41**

Photos, vidéos, revue de presse, documents, allocutions, témoignages concernant la journée inaugurale des 10 & 11 mai 2013 sont disponibles sur le site :

synodelyon2013.fr

C'est par la folie de la proclamation
qu'il a plu à Dieu de sauver
ceux qui croient.
1 Corinthiens 1, 21
Eglise de
temoins.fr

Vous recevrez une force, celle du Saint-Esprit,
et vous serez mes témoins...
Actes 1,8
Eglise de
temoins.fr
L'EXPO